2

13-14



Conseil du Marché Financier هيئة السوق المالية Financial Market Council

Bulletin Officiel

N° 3888 Lundi 4 Juillet 2011

____ 16^{ème} ANNEE ____ ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

DEMARRAGES DES SOUSCRIPTIONS	
FCP AFEK CEA Fonds Commun de Placement	

FCP AL IMTIEZ Fonds Commun de Placement

AVIS DES SOCIETES

PAIEMENT DE DIVIDENDES

-GIF FILTER
4

BNAC CONFIANCE FCP

BNAC PROGRES FCP

ASSEMBLEE GENERALE

AVIS DU CMF

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

INFORMATIONS POST AGO
SODINO SICAR 5

TUNIS RE 6-8

TUNISIE LAIT 9-11

COURBE DES TAUX 12

ANNEXE I

LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31/12/2010 SODINO SICAR

ANNEXE II

LES ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2010SODINO SICAR

ANNEXE III

LES ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31/12/2010

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

VALEURS LIQUIDATIVE DES TITRES OPCVM

AVIS DU CMF

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP AFEK CEA Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°46-2010 du 22 décembre 2010

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts du FCP AFEK CEA aura lieu le **Vendredi 01 Juillet 2011**.

FCP AFEK CEA présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Dénomination: FCP AFEK CEA

Forme juridique : Fonds Commun de Placement -FCP-

Type : OPCVM de distribution

Catégorie : FCP Mixte, dédié aux titulaires des Comptes Epargne

en Actions « CEA »

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au

moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.

Législation applicable: Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation

du Code des Organismes de Placement Collectif tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses

textes d'application.

Siège : 32, rue Hédi Karray, Immeuble STUSID BANK- Cité

Mahrajène- 1082 Tunis

Montant des fonds : 100.000 dinars divisés en 1000 parts de 100 dinars

chacune.

Références de l'agrément : Agrément n° 46-2010 du 22 décembre 2010

Date de constitution : 24 juin 2011

Durée de vie : 20 ans

Promoteurs : STUSID BANK et La TUNISO-SEOUDIENNE

D'INTERMEDIATION -TSI-

Gestionnaire : La TUNISO- SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION

-TSI-

32, rue Hédi Karray, Immeuble STUSID BANK- Cité

Mahrajène- 1082 Tunis

Dépositaire: STUSID BANK

32, rue Hédi Karray - Cité Mahrajène- 1082 Tunis

Distributeurs : STUSID BANK et la TUNISO-SEOUDIENNE

D'INTERMEDIATION -TSI-

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne Prix de souscription et de rachat :

- Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission d'émission (en franchise totale de droit d'entrée)

- Le prix de rachat est diminué d'une commission de rachat (droit de sortie) pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'écoulement de trois mois à compter de la date de leurs souscriptions. Le taux de cette commission est de un pour cent (1%) du montant racheté.

Pour plus d'informations sur FCP AFEK CEA, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le **n°11-0735 en date du 17 Mars 2011** sera mis à la disposition du public auprès de la TSI et de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

AVIS DU CMF

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP AL IMTIEZ Fonds Commun de Placement Agrément du CMF n°47-2010 du 22 décembre 2010

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts du FCP AL IMTIEZ aura lieu le **Vendredi 01 Juillet 2011**.

FCP AL IMTIEZ présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX:

Dénomination: FCP AL IMTIEZ

Forme juridique : Fonds Commun de Placement -FCP-

Type : OPCVM de distribution

Catégorie : FCP Mixte

Objet : La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au

moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds.

Législation applicable : Loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation

du Code des Organismes de Placement Collectif tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses

textes d'application.

Siège : 32, rue Hédi Karray, Immeuble STUSID BANK- Cité

Mahrajène- 1082 Tunis

Montant des fonds : 500.000 dinars divisés en 5000 parts de 100 dinars

chacune.

Références de l'agrément : Agrément n° 47-2010 du 22 décembre 2010

Date de constitution : 24 juin 2011

Durée de vie : 20 ans

Promoteurs : STUSID BANK et La TUNISO-SEOUDIENNE

D'INTERMEDIATION -TSI-

Gestionnaire : La TUNISO- SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION

-TSI-

32, rue Hédi Karray, Immeuble STUSID BANK- Cité

Mahrajène- 1082 Tunis

Dépositaire : STUSID BANK

32, rue Hédi Karray - Cité Mahrajène- 1082 Tunis

Distributeurs: STUSID BANK et la TUNISO-SEOUDIENNE

D'INTERMEDIATION -TSI-

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne Prix de souscription et de rachat :

- Le prix de souscription est égal à la valeur liquidative nette de toute commission d'émission (en franchise totale de droit d'entrée)

- Le prix de rachat est diminué d'une commission de rachat (droit de sortie) pour ceux qui procèdent au rachat d'une partie ou de la totalité de leurs parts avant l'écoulement de trois mois à compter de la date de leurs souscriptions. Le taux de cette commission est de un pour cent (1%) du montant racheté.

Pour plus d'informations sur FCP AL IMTIEZ, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le **n°11-0736 en date du 17 Mars 2011** sera mis à la disposition du public auprès de la TSI et de tous les guichets habilités à recueillir les souscriptions.

Paiements de dividendes

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION S.A GIF FILTER

Siège Social: Km 35 route de Sousse 8030 GROMBALIA,

La Société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 30 juin 2011, a fixé le montant des dividendes relatifs à l'exercice 2010 à **0,150** DT par action, soit 15% de la valeur nominale et la mise en paiement de ces dividendes à partir du **15 juillet 2011**.

2011 - AS- 755

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE BNAC CONFIANCE FCP

BNA-CAPITAUX gestionnaire de BNAC CONFIANCE FCP porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010, à compter du **04 juillet 2011 un dividende net de 1,058 dinars par part.**

2011 - AS- 763

AVIS DE PAIEMENT DE DIVIDENDE BNAC PROGRES FCP

BNA-CAPITAUX gestionnaire de BNAC PROGRES FCP porte à la connaissance des porteurs de parts du fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2010, à compter du **04 juillet 2011 un dividende net de 1,681 dinars par part.**

2011 - AS- 764

ASSEMBLEE GENERALE

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE

Siège Social: 56. Avenue Med V 1002 Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Tunisienne de Solidarité sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le samedi **16 juillet 2011** à 9h00 du matin au siège de l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises sis à la Maison de l'Entreprise Avenue principale, 1053 Les Berges du Lac – Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2010;
- 2- Lecture des deux rapports des commissaires aux comptes général et spécial;
- 3- Affectation des résultats de l'exercice 2010;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Cooptation d'administrateurs ;
- 6- Fixation des jetons de présence;
- 7- Autorisation du Conseil d'Administration pour l'émission d'emprunts extérieurs, d'un ou de plusieurs emprunts obligataires.
- 8- Approbation le cas échéant des conventions réglementées;

Chaque actionnaire détenant au moins 10 actions, peut assister à cette assemblée sur simple justification de son identité à la condition d'être inscrit sur le registre de la Banque cinq jours au moins avant l'assemblée ou s'y faire représenter par un autre actionnaire au moyen d'un pouvoir spécial à déposer au siège social au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée. Cette inscription sera effectuée au siège social.

Les actionnaires propriétaires d'un nombre d'actions inférieur à celui déterminé ci-dessus, pour être admis dans l'assemblée, peuvent se réunir pour former le nombre nécessaire d'actions et se faire représenter par l'un d'eux.

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires et ce durant le délai légal au siège social (Unité Organisation et Mobilisation des Ressources, 5^{ème} étage)

Le Conseil d'Administration

Projet des résolutions

AVIS DES SOCIETES

شركة التنمية والاستثمار للشمال الغربي المقرّ الإجتماعي: المركز العمراني الشمالي — مركز المدينة الدولي—تونس

مشروع قرارات التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستنعقد يوم 5 جويلية 2011.

اللائحة الأولى:

تصادق الجلسة العامة العادية بعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة وللتقريرين العام والخاص لمراقب الحسابات على القوائم الماليّة لسنة 2010 و على العمليات المعنية بالفصل 200 من مجلة الشركات التجاريّة.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الثانية:

2010، تصادق الجلسة العامة

بعد اطلاعها على التقرير السنوي لمراقب الحسابات عن الحسابات المجمعة المتعلقة بالسنة الماليّة العادية على الحسابات المجمعة كما وقع تقديمها.

اللائحة الثالثة:

تصادق الجلسة العامة العادية على الإبراء التام لذمة أعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 2010.

اللائحة الرابعة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تبويب النتيجة الصافية للسنة المالية 2010 والبالغة 1187.669,217 دينار كما يلي:

- 48140,866 دينارا على حساب الاستهلاكات المؤجلة
 - * 1139528,351 دينارا على حساب النتائج المؤجلة

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بـ

اللائحة الخامسة:

اللائحة السلاسة:

تخول كل الصلاحيات لرئيس مجلس الإدارة أو من ينوبه للقيام بكل إيداع ونشر عند الاقتضاء.

Informations Post AGO

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE – TUNIS RE Siège social: Avenue Mohamed V – B.P 29 -1073 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire du 17 juin 2011, La Société Tunisienne de Réassurance -TUNIS RE publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
 L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

القرار الأول:

إن الجلسة العامـة العاديء، بعد استماعها إلى تعقهريهر مجلس الإدارة و التقريريهن الع و الخاص لمراقب الحسابات المتعلقة بالسنة المحاسبية 2010 تصادق على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية: الموازنة و قائمة النتائج الفنية وقائمة النتائج وجدول التدفقات النقدية و جدول التعهدات الممنوحة و المقبولة و الإيضاحات حولها للسنة المحاسبية 2010 وتوافق على الإتفاقيات المتضمنة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات لسنة وذلك 2010 المتعلقة بالعمليات المنصوص عليها بالفصل 200 والفصول التي تليه من مجلة الشركات التجارية استنادا على الوثائق المقدمة من مجلس الإدارة.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

السقرار الثانيي :

تبرأ الجلسة العامة العادية تماما و بدون تحفظ ذمة أعضاء مجلس الإدارة لتصرفهم بعنوان سنة 2010.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

القرار الثاليث:

تسجل الجلسة العامة العادية أن الأرباح الصافية للسنة المحاسبية 2010 بلغت 4.758.231,080 دينار و باعتبار الأرباح الم وَجلة من السنة المحاسبية 2009 بمقدار 5.513.404,512 دينار، بقور تخصيص المبلغ الجملي للأرباح وقدره 10.271.635,592 دينار على النحو التالى:

10.271.635,592 - إجمالي الأرباح للتخصيصر - الاحتياطي القانوني (5% من الأرباح) 513.581,780 - الأرباح للتوزيع على الأسهم (375,0.دينار على كل سهم) 3.375.000,000: - الصندوق الاجتماعي 300.000,000 **6.083.054,812**: -الأرباح المؤجلة من جديد

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

السقرار الرابع:

يقور الجلسة العامة العادية تسديد المرابيح لفائدة المساهمين بداية من 15 جويلية 2011 بمقر الشركة ولدى وسطاء بورصة الأوراق المالية بتونس عن طريق الشركة التونسية بين المهنيين للمقاصة وإيداع الأوراق المالية.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

<u>الـقرار الخامس</u>:

تحدد الجلسة العامة العادية منحة الحضور الأعضاء مجلس الإدارة وأعضاء اللجنة الدائمة للتدقيق بعنو ان تصرف سنة 2010 بمبلغ 6.000 دينار خام لكل عضو بمجلس الإدارة ولكل عضو باللجنة الدائمة للتدقيق.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

<u>الــقــرار الهـــادس</u>:

الشركة العامة للتدقيق والإستشارة باقتراح من اللجنة الدائمة للتدقيق، تجدد الجلسة العامة العادية مهمة مكتب ممثلها السيد شهاب الغانمي كمراقب الحسابات للشركة التونسية لإعادة التامين "الإعسادة التونسية لسنوات 2011 و 2012 و 2013.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

<u>السقرار الهسابع</u>:

تكلف الجلسة العامة العادية الرئيس المدير العام أو ممثله القانوني بالقيام بكافة إجراءات الإشهار القانوني لهذه القرارات.

وتمت المصادقة على هذا القرار بالإجماع

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

			31/12/2009		
RUBRIQUES	NOTES	MT BRUT	AMT & PROV	MT NET	NET
AC1 ACTIFS INCORPORELS	(I)	373 230	234 884	138 346	77 270
AC12 Logiciels	(I-1)	373 230	234 884	138 346	77 270
AC2 ACTIFS CORPOREL D'EXPLOITATION	(II)	1 504 754	985 439	519 315	624 652
AC21 Installations techniques & machines (investi en informatique)	(II-1)	1 126 464	700 645	425 818	495 703
AC22 Autres installations, outillage & mobilier	(II-2)	378 290	284 793	93 496	128 950
AC3 PLACEMENTS	(III)	148 731 019	624 906	148 106 113	116 408 835
AC31 Terrains & constructions	(III-1)	3 983 230	430 681	3 552 548	1 813 037
AC311 Terrains & constructions d'exploitation		780 186	430 681	349 505	365 760
AC312 Terrains & constructions hors exploitation		3 203 043		3 203 043	1 447 277
AC33 Autres placements financiers	(III-2)	91 179 589	194 224	90 985 365	64 054 038
AC331 Actions, autres titres à revenu variable & parts dans des fonds communs de placements		22 895 075	193 334	22 701 741	10 937 017
AC332 Obligations & autres titres à revenus fixes		54 414 800		54 414 800	52 681 000
AC334 Autres prêts		449 173	890	448 283	405 136
AC335 Dépôts auprès des étab. bancaires et financiers		900 120		900 120	
AC336 Autres		12 520 421		12 520 421	30 885
AC34 Créances pour esp. déposées auprès des entrep cédantes	(III-3)	53 568 200	4 0 4 7 220	53 568 200	50 541 760
S/total AC5 PARTS DES REASSUREURS DANS LES		150 609 003	1 845 229	148 763 774	117 110 756
PROVISIONS TECH.	(IV)	84 725 137		84 725 137	58 269 434
AC510 Provision pour primes non acquises	(IV-1)	38 156 286		38 156 286	30 125 353
AC531 Provision pour sinistres	(IV-2)	46 568 851		46 568 851	28 144 081
AC6 CREANCES	(V)	54 973 627	1 632 902	53 340 725	22 508 839
AC65 Créances nées des opérations d'acceptation	(V-1)	39 670 454	862 762	38 807 692	17 196 719
AC66 Créances nées des opérations de rétrocession	(V-2)	10 711 634	750 396	9 961 238	1 186 518
AC63 Autres créances	(V-3)	4 591 539	19 744	4 571 795	4 125 602
AC631 Personnel		12 702		12 702	13 873
AC632 Etat, organismes de sécurité soc. & collect. Pub. AC633 Débiteurs divers		3 507 884 1 070 953	19 744	3 507 884 1 051 209	3 312 684 799 045
S/total		139 698 764	1 632 902	138 065 861	80 778 272
AC7 AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS	(VI)	43 349 461		43 349 461	44 361 810
AC71 Avoir en banques, chèques & caisse	(VI-1)	6 450 868		6 450 868	17 273 006
AC710 T.G.T					512 942
AC72 Charges reportées	(VI-2)	9 477 694		9 477 694	7 658 904
AC721 Frais d'acquisition reportés		8 915 784		8 915 784	7 527 174
AC722 Autres charges à répartir		561 910		561 910	131 730
AC73 Comptes de régularisation actif	(VI-3)	22 233 755		22 233 755	14 353 453
AC731 Intérêts acquis & non échus		1 823 718		1 823 718	1 602 860
AC732 Estimations d'éléments techniques-Acceptation		19 037 635		19 037 635	11 396 488
AC7321 Estimations d'éléments techniques-Rétrocession		373 395		373 395	
AC733 Autres comptes de régularisation		999 007		999 007	1 354 105
AC74 Ecarts de conversion	(VI-4)	5 187 143		5 187 143	4 563 505
S/total		43 349 461		43 349 461	44 361 810
TOTAL DES ACTIFS		333 657 227	3 478 131	330 179 097	242 250 838

- Suite -

	BILAN		
	APRES AFFE	ECTATION	EN DINARS
RUBRIQUES	NOTES	31/12/2010	31/12/2009
CAPITAUX PROPRES & PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES	(1)	66 358 563	51 121 281
CP1 Capital social	(I-1)	45 000 000	35 000 000
CP2 Réserves & primes liées au capital	(I-2)	15 275 509	10 607 876
CP5 Résulats reportés	(I-3)	6 083 054	5 513 405
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		66 358 563	51 121 281
Total capitaux propres avant affectation		66 358 563	51 121 280
PASSIFS			
PA2 PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES & CHARGES	(11)	3 877 727	3 462 303
PA22 Provisions pour litiges	(II-1)	1 829 735	1 597 264
PA23 Provisions pour pertes & charges	(II-2)	2 047 992	1 865 039
PA3 PROVISIONS TECHNIQUES ACCEPTATIONS	(111)	153 210 947	116 170 656
PA310 Provisions pour primes non acquises	(III-1)	53 338 080	42 930 225
PA331 Provisions pour sinistres	(III-2)	99 409 794	72 995 091
PA331 Autres provisions techniques	(III-3)	463 073	245 340
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des rétrocessionnaires	(V)	37 897 160	25 327 103
PA6 AUTRES DETTES	(VI)	59 314 219	37 888 726
PA621 Dettes nées des opérations d'acceptation	(VI-1)	31 363 922	11 049 626
PA622 Dettes nées des opérations de rétrocession	(VI-2)	22 628 498	21 806 184
PA63 Dettes diverses	(VI-3)	5 321 799	5 032 916
PA632 Personnel		429 230	330 525
PA633 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques		213 711	208 809
PA634 Créditeurs divers		4 674 014	4 493 582
PA635 FGIC Créditeurs		4 844	
PA7 AUTRES PASSIFS	(VII)	9 520 480	8 280 768
PA71 Comptes de régularisation passif	(VII-1)	6 381 329	5 582 303
PA710 Report de commissions reçues des réassureurs		5 891 718	5 011 816
PA711 Estimation d'éléments techniques		0 001 7 10	134 689
PA712 Autres comptes de régularisation passif		489 611	435 798
PA72 Ecart de conversion	(VII-2)	3 139 151	2 698 465
Total passif		263 820 534	191 129 557
Total des capitaux propres & passif		330 179 097	242 250 838

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	CAPITAL	PRIME D'EMISSION	RESERVE LEGALE	RESERVE GENERAL	RESERVE POUR	RESULTATS	RESULTAT	TOTAL
SOLDES AU 31/12/2008				_				
AVANT AFFECTATION	35 000 000	2 770 000	1 806 924	2 975 000	888 821	2 960 076	5 054 145	51 454 966
AFFECTATION DES RESULTATS								
SUIVANT DECISION DE L'AGO								
DU 29 JUIN 2009			400 711		200 000	1 828 434	- 2 429 145	0
DIVIDENDES DISTRIBUES							- 2 625 000	- 2625000
SOLDES AU 31/12/2008								
APRES AFFECTATION	35 000 000	2 770 000	2 207 635	2 975 000	1 088 821	4 788 510		48 829 966
RESULTATS DE L'EXERCICE 2009							5 041 389	5 041 389
SOLDES AU 31/12/2009								
AVANT AFFECTATION	35 000 000	2 770 000	2 207 635	2 975 000	963 746	4 788 510	5 041 389	53 746 280
AFFECTATION DES RESULTATS								
SUIVANT DECISION DE L'AGO								
DU 16 JUIN 2010			491 495	1 000 000	200 000	724 895	- 2416390	-
DIVIDENDES DISTRIBUES							- 2 625 000	- 2625000
SOLDES AU 31/12/2009								
APRES AFFECTATION	35 000 000	2 770 000	2 699 130	3 975 000	1 163 746	5 513 405		51 121 280
RESULTATS DE L'EXERCICE 2010							4 758 231	4 758 231
SOLDES AU 31/12/2010								
AVANT AFFECTATION	45 000 000	6 770 000	2 699 130	3 975 000	1 017 797	5 513 405	4 758 231	69 733 563
AFFECTATION DES RESULTATS								
SUIVANT DECISION DE L'AGO								
DU 17 JUIN 2011			513 582		300 000	569 649	- 1 383 231	0
DIVIDENDES DISTRIBUES							- 3 375 000	- 3 375 000
SOLDES AU 31/12/2010								
APRES AFFECTATION	45 000 000	6 770 000	3 212 712	3 975 000	1 317 797	6 083 054		66 358 563

Informations Post AGO

AVIS DES SOCIETES

TUNISIE LAIT

Siège: Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2011, la société Tunisie Lait publie, ci-dessous :

- 1- Les résolutions adoptées,
- 2- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- 3- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport du Conseil d'Administration et de rapports général et spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les états financiers arrêtés a 31 Décembre 2010 dans leur intégralité.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION:

Conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions conclues, objet du rapport spécial d commissaire aux comptes.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter la perte de l'exercice 2010 soit 1 670 034 dir résultat reporté sous le compte «amortissements différés »

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus aux Administrateurs de leur gestion durar l'Exercice 2010.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le même montant que l'exercice précéder au titre des jetons de présence soit le montant de 50 000 dinars net de retenue à la source.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire le même montant que l'exercice précéder au titre de rémunération des Administrateurs membres du Comité d'Audit soit le montant d 15 000 dinars net de retenue à la source.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à mandataire, pour accomplir toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou régularisation quelconque.

Cette résolution mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -

II- Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 Après affectation de résultat (Montants exprimés en Dinars)

FS

DESIGNATION	NOTE	MONTANTS	MONTANTS	
DESIGNATION	NOIE	AU 31-12-10	AU 31-12-09	
<u>s immobilisés</u>				
bilisations incorporelles	A1	1 451 507	1 434 11:	
s : amortissements		-1 350 019	-1 270 576	
		101 488	163 539	
bilisations corporelles	A2	78 969 388	76 802 553	
s : amortissements		-53 393 252	-50 924 505	
		25 576 136	25 878 048	
bilisations financières	A3	6 684 663	6 704 884	
s : Provisions		-181 844	-176 305	
		6 502 818	6 528 579	
des actifs immobilisés		32 180 442	32 570 166	
s actifs non courants	A4	2 640 910	2 432 298	
des actifs non courants		34 821 353	35 002 463	
<u>s courants</u>				
S	A5	18 370 078	13 103 973	
s : provisions		-865 456	-1 103 192	
1		17 504 622	12 000 782	
ts et comptes rattachés	A6	13 303 752	15 973 575	
s : provisions		-5 004 286	-5 003 367	
1		8 299 465	10 970 208	
s actifs courants		8 520 049	7 731 829	
s : provisions		-71 074	-71 074	
	A7	8 448 974	7 660 755	
ments et autres actifs financiers		16 667	65 333	
dités et équivalents de liquidités	A8	429 649	180 841	
des actifs courants		34 699 377	30 877 919	
AL DES ACTIFS		69 520 730	65 880 382	

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 (Montants exprimés en Dinars)

TAUX PROPRES ET PASSIFS

DESIGNATION	NOTE	MONTANTS	MONTANTS
DESIGNATION	NOIL	AU 31-12-10	AU 31-12-09
TAILV DRADDEC			
TAUX PROPRES			
al social	P1	40 000 000	32 500 000
ves	P2	519 490	494 237
s capitaux propres	Р3	628 298	712 949
tats reportés	P4	-1 6247 119	-14 577 085
des capitaux propres après résultat de l'exercice		24 900 669	19 130 102
des capitaux propres après affectation		24 900 669	19 130 102
<u>'IFS</u>			
<u>fs non courants</u>			
unts	P5	14 701 885	16 302 482
sions			
des passifs non courants		14 701 885	16 302 482
<u>fs courants</u>			
isseurs et comptes rattachés	Р6	14 019 360	14 927 750
s passifs courants	P7	2 509 636	2 609 767
ours bancaires et autres passifs financiers	Р8	13 389 181	12 910 281
des passifs courants		29 918 177	30 447 798
AL DES PASSIFS		44 620 061	46 750 280
<i>AL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</i>		69 520 730	65 880 382

III- Etat d'évolution des capitaux propres :

Désignation	Capital social	Réserve pour fonds social	Autres capitaux propres	Résultat reporté	Total
lde au 31/12/2009	32 500 000	494 237	712 949	-14 577 084	19 130 102
ouvement du compte	7 500 000	25 253			7 525 253
nortissement de ovention d'équipement			84 652		84 652
fectation Résultat 2010 3O du 21 juin2011				-1 670 034	-1 670 034
lde au 31/12/2010	40 000 000	519 490	628 298	-16 247 118	24 900 669

AVIS

	COURBE DES TAUX DU 04 JUILLET 2011						
Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)			
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,563%					
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,585%	999,679			
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,597%				
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,732%				
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,743%	1 007,884			
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,752%				
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,772%				
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,796%					
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,165%		996,991			
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,349%	1 015,206			
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,509%	1 049,530			
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,583%	1 071,962			
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,768%	1 038,453			
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,109%		965,271			
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,117%				
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,128%	1 030,203			
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,148%				
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,152%	960,363			
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,197%	1 053,639			
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,201%		952,233			

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,

- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM TITRES OPCVM TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'o	uverture	VL au 3	1/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
	OPCVM DE CAPITA	ALISATIO	N			1	
٠.	SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITA	<i>LISATION</i>					
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/0	7/92		135,352	137,466	137,4
FC	EP OBLIGATAIRES DE CAPITALIS.	ATION - VL	<i>QUOTIDIE</i>	NNE			
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/0	1/07		11,838	12,046	12,0
FCF	OBLIGATAIRES DE CAPITALISA	TION - VL H	EBDOMAL	OAIRE			
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/0	1/06		1,214	1,233	1,2
	SICAV MIXTES DE CAP	ITALISATIO	N				
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/1	0/92		32,630	33,240	33,2
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/0	5/93		44,802	45,570	45,5
	FCP MIXTES DE CAPITALISATION	ON - VL QUO	TIDIENNE	ī.			
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	28/0	3/08		163,775	150,936	151,0
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS GESTION	28/0	3/08		669,080	527,998	527,7
8 FCP MAXULA CROIS SANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/1	0/08		140,431	120,514	120,8
9 FCP MAXULA CROIS SANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/1			130,841	121,104	121,3
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/1			116,956	111,340	111,4
11 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/0			115,164	109,089	109,2
12 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/1			109,195	88,788	88,7
13 FCP KOUNOUZ 14 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TSI TUNISIE VALEURS	28/0 06/0			165,054	153,496 91,844	152,3 91,8
15 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/0			95,368	100,321	100,3
	FCP MIXTES DE CAPITALISATIO		-,	l PF	-	100,521	100,
16 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	T			1	1 279,506	1 244,746	1 244,
17 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT AXIS GESTION	05/0			2 218,986	2 146,182	2 150,0
18 FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/0			107,368	104,882	105,3
19 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/1			122,479	106,882	105,5
20 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/1			122,906	116,131	115,9
21 FCP FINA 60	FINACORP	28/0			1 153,132	1 156,868	1 155,8
22 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/0	5/09		129,272	114,057	114,5
23 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09			14,956	13,784	13,8
24 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09			5 844,815	5 613,222	5 630,3
25 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08			6 613,950	6 558,283	6 568,2
26 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/0			2,293	2,064	2,0
27 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/0			1,846	1,745	1,7
28 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI OPENIA DE DAGE	15/0			1,162	1,014	1,0
	OPCVM DE DISTE	RIBUTION			1		
		Dernier dividende Date VL au		VL			
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de	Montant	31/12/2010	antérieure	Dernière '
			paiement				
	SICAV OBLIGAT.	AIRES					
29 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	31/05/11	4,160	108,201	106,017	106,0
30 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	23/03/11	3,758	104,529	102,556	102,5
31 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/03/11	3,741	105,198	103,343	103,3
32 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/11	3,719	103,030	101,271	101,2
33 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	04/04/11	4,309		101,433	101,4
34 SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	30/05/11	3,301	107,102	105,628	105,0
35 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	09/05/11	3,997	103,928	101,919	101,9
36 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/04/11	3,925	103,973	102,032	102,0
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT CGF	16/04/07	18/04/11	3,882	104,106	102,195	102,2
38 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV 39 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	12/11/01 01/06/01	30/06/11 16/05/11	3,730 4,000	105,976 102,920	103,925 100,804	103,9
40 CAP OBLIGSICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/11	4,000	102,920	100,804	100,
41 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/11	3,622	104,065	102,244	102,
42 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	19/05/11	3,588	106,546	104,790	104,8
43 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MACSA	20/05/02	11/04/11	3,798	106,200	104,123	104,
45 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	27/05/11	2,720	102,642	101,471	101,
				3,597	102 049	101,126	101,
44 MAXULA PLACEMENT SICAV	SBT	02/11/92	27/04/11	3,397	102,948	101,120	
44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT 46 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV		02/11/92 16/10/00		3,910	102,948	102,482	
44 MAXULA PLACEMENT SICAV 45 SICAV RENDEMENT	SBT				104,540		102,5

TITRES OPCVM

TITKES OFCVM	TIKES OFCYM I	IIKES	OFCVN	1	IIIKES	OFCVM	
49 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	27/05/11	3,415		102,302	102,325
50 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97		3,963	102,745	100,720	100,750
51 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	05/05/11	3,774		102,523	102,548
52 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VA LEURS	01/08/05	27/05/11	3,497	104,763	103,078	103,104
53 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	25/05/11	3,291	102,001	100,373	100,40
	FCP OBLIGATAIRES - VL	QUOTIDIE	NNE .				
54 FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/11	0,370	10,536	10,347	10,35
55 FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	23/05/11	4,084	104,067	101,902	101,92
56 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	-	-	100,000	101,039	101,05
	FCP OBLIGATAIRES - VL H	EBDOMAD.	AIRE				
57 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	4,185	102,112	99,798	99,89
	SICAV MIXT			,			
58 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	31/05/11	0,880	75,602	71,905	71,87
59 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94		2,808		139,758	139,53
60 ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/11	31,572		1 385,259	1 383,90
61 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		2,720	-	106,851	107,15
62 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT		18/04/11 18/04/11			100,851	107,15
63 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	01/11/01 08/12/93	09/05/11	1,563 0,755		84,521	84,16
64 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99		0,733		15,906	15,90
65 SICAV CROISSANCE	SBT					251,385	252,47
66 SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	27/11/00 22/09/94		4,334		44,710	44,69
	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06		2,012	- , .	, .	
67 STRATÉGIE ACTIONS SICAV 68 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER			0,184		2 100,486	2 100,18 73,21
69 SICAV AVENIR	STB MANAGER STB MANAGER	30/03/94 01/02/95		1,386 1,293	58,113	73,251 55,319	55,27
70 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/93		1,516	, -	98,071	98,04
71 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE					106,909	106,80
	UBCI FINANCE UBCI FINANCE	17/05/99 10/04/00		1,992 0,115	113,779 110,018	99,119	
72 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV				0,113	110,018	99,119	98,663
	FCP MIXTES - VL QUO						
73 FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07		0,210		11,446	11,45
74 FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/11	0,160		12,262	12,25
75 FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/11	0,030		16,076	16,08
76 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07		0,270		15,842	15,84
77 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09		0,102		11,268	11,25
78 BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,681	131,919	120,953	119,34
79 BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	04/07/11	1,058	127,744	123,494	122,20
80 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	-		-	10,000	9,99
81 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08		0,942	128,457	107,481	107,40
82 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	27/05/11	0,137	20,621	18,838	18,77
83 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-			100,000	100,00
84 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-		-	100,000	99,98
	FCP MIXTES - VL HEBI						
85 FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	08/06/11	3,925	102,358	96,954	97,24
86 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	-	-	-	102,537	103,57
87 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	18/04/11	3,064		131,019	132,73
88 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09		0,045		9,761	9,77
89 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08		1,870		109,241	109,68
90 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	06/06/11	3,135		110,295	110,53
91 FCP ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10		-	100,000	99,862	99,84
92 FCP ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10			100,000	98,920	98,81
93 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05		0,011	184,646	177,202	179,38
94 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05		0,195		157,895	159,95
95 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	30/05/11	2,611		138,357	139,43
96 MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 687,734	9 812,10
97 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	192,968	185,945	188,93
98 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	109,114	122,546	123,95
99 FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	_	1 439,547	1 350,779	1 359,78
100 FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	-	101,140	101,46
101 FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGE	27/01/10		-	107,049	96,610	97,93
					10555		110.00
102 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 103 TUNISIAN EQUITY FUND	TRADERS INVESTMENT MANAGE UGFS-NA	03/03/10 30/11/09			107,735	9 666,922	9 599,54

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

BULLETIN OFFICIEL DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -Tél: 844.500 - Fax: 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel: cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF Mr. Mohamed Férid EL KOBBI IMPRIMERIE du CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri -Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 5 juillet 2011. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, Mr. Lotfi HAMMI.

ACTIFS

DESIGNATION	NOTES	MON'	TANT	
DESIGNATION	NOTES	31/12/2010	31/12/09	
ACTIFS NON COURANTS				
ACTION COCKANIS				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 845	1 010	
MOINS AMORTISSEMENTS		-1 199	-1 010	
		646	0	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A1	13 794 650	4 094 496	
MOINS AMORTISSEMENTS		-342 150	-217 087	
		13 452 500		
			3 877 408	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A2	19 561 324	15 025 106	
MOINS PROVISIONS		-2 524 560	-1 593 005	
		17 036 765	13 432 101	
AUTRES ACTIFS NON COURANT		17 000	5 982	
ACTIFS NON COURANTS		30 506 910	17 315 492	
ACTIFS COURANTS				
AUTRES ACTIFS COURANTS	A3	1 964 201	491 381	
MOINS PROVISIONS		-7 115	-7 115	
		1 957 086	484 266	
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS				
FINANCIERS	A4	22 159 490	7 618 423	
MOINS PROVISIONS	12.	-395 716	-199 265	
		21 763 774	7 419 157	
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE				
LIQUIDITES	A 5	8 341 895	181 635	
ACTIFS COURANTS		32 062 756	8 085 058	
TOTAL DES ACTIFS		62 569 666	25 400 550	

CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	NOTES	MONTANT			
	TOTES	31/12/2010	31/12/09		
CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT		48 000 000	24 000 000		
ACTIONNAIRES CAPITAL NON APPELE	3	-12 000 000	-6 000 000		
RESERVES	B1	699 506	695 021		
		0			
RESULTATS REPORTES		-1 868 963	-1 502 282		
Subvention d'investissement		1 039 477			
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT					
RESULTAT		35 870 020	17 192 740		
RESULTATS DE L'EXERCICE		-1 307 345	-368 046		
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT					
AFFECTATION RESULTAT		34 562 675	16 824 694		
Part des autres actionnaires		3 532 776	2 502 208		
Total capitaux propres		38 095 451	19 326 902		
DACCIEC					
PASSIFS					
PASSIFS NON COURANTS					
FINANCEMENT 21-21		555 724	559 132		
FINANCEMENT FOPRODI		6 543 190	4 304 130		
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885		
FINANCEMENT BEI		271 582	282 332		
FINANCEMENT IRADA		7 500 000			
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		237 787	158 466		
Cautions récues		1 744 801			
Provision pour risques et charges		9 699			
PASSIFS NON COURANTS	B2	16 908 667	5 349 945		
PASSIFS COURANTS					
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACE	l IES	849 607	143 809		
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	6 272 491	137 669		
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES	B3	0 272 491	137 009		
PASSIFS FINANCIERS	B4	443 450	442 225		
TISSI STITUTELLAS	""	773 730	772 223		
PASSIFS COURANTS		7 565 547	723 703		
TOTAL DES PASSIFS		24 474 215	6 073 648		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET D	l DES PASSII	62 569 666	25 400 550		

DEGLES A TWO V	NOTEG	MON'	NTANT	
DESIGNATION	NOTES	31/12/2010	31/12/09	
REVENUS DES LOYERS		17 683		
REVENUS DES PARTICIPATIONS		162 399	97 040	
REVENUS DES PLACEMENTS		383 858	544 481	
ETUDES ET PRESTAIONS DE SERVICES		139 812	74 321	
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			350	
JETON DE PRESENCE				
PRODUITS D'EXPLOITATION	C.1	805 143	716 192	
CHARGES S/ OPERATIONS FINANCIERES	C.2	150 190	199 249	
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES & SERVICE	C.3	174 356	166 602	
CHARGES DU PERSONNEL	C.4	492 813	415 909	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS	C.5	1 277 437	213 964	
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	C.6	109 377	77 765	
CHARGES D'EXPLOITATIONS		2 204 174	1 073 490	
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 399 032	-357 299	
AUTRES GAINS ORDINAIRES	C.7	85 570	25 617	
AUTRES PERTES ORDINAIRES	C.8	5	-25 069	
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOT		-1 313 468	-356 751	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		-1 070	-798	
RESULTAT DE L'ACT. ORDINAIRES APRES IMP.		-1 314 537	-357 550	
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES	l 			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MOD COMP		-1 314 537	-357 550	
Part des autres actionnaires dans le résultat		-7 192	10 496	
Résultat consolidé		-1 307 345	-368 046	

Notes aux états financiers consolidés au 31 décembre 2010

I Présentation du Groupe :

- 1- SODINO : La société mère, une société anonyme sous la forme d'une SICAR ayant pour activité la participation dans les projets à haut risque
- 2- SOPINO : La société filiale, une société anonyme ayant pour activité l'investissement dans la réalisation et l'aménagement des zones industriels

II - Détermination des intérêts du groupe:

- ✓ Intérêts du groupe dans SODINO = 100 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SODINO = 0 %.
- ✓ Intérêts du groupe dans SOPINO = 49,998 %.
- ✓ Intérêts des minoritaires dans SOPINO = 50,002 %.

III - Principes & système comptables

- Les états financiers consolidés, couvrant la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2009, sont exprimés en dinars tunisiens, tenus et présentés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et de l'arrêté du ministre des finances du 01 décembre 2003, portant approbation des normes comptables n°35, 36, 37, 38, et 39

V I- Modalités de consolidation

- La société SODINO, contrôlée exclusivement, est intégrée globalement.
- La société SOPINO, contrôlée exclusivement, est intégrée globalement.

V - Méthodes et règles d'évaluation

5.1 Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers du **GROUPE**, arrêtés au 31 décembre 2010, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par le GROUPE pour l'élaboration de ses états financiers.

IV. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2010, le GROUPE a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultant des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

6.1- Immobilisations Incorporelles:

Les éléments incorporels du **GROUPE** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futur au bénéfice du **GROUPE**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

6.2- Immobilisations Corporelles:

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2010 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quant elles sont produites. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

Construction: 2%
Matériel Roulant: 20%
Agencements, aménagements et installations: 10 % et 20%
Equipements de bureau: 10%
Matériel de Bureau: 10 % et 20%

6.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières comportent les participations, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an.

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que procure la participation.

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins values.

Les plus-values ou moins-values dont il s'agit sont globales par catégories de titres de même nature et conférant les mêmes droits.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La société mère a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 »;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;

Elle a, en outre, signé avec la Banque Européenne d'Investissement « B.E.I. » une convention de financement et de gestion de ligne de crédit destinée à financer une partie des investissements en fonds propres réalisés par les institutions agrées dans des entreprises Tunisiennes relevant des secteurs productifs et des services.

Les participations de la société mère, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de celle ci et par conséquent, figurent à l'actif des états financiers.

La contre partie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2010, couvrent le risque de dépréciation inhérant aux participations du **GROUPE** financées sur fonds propres.

VII - Informations relatives au périmètre de consolidation

La sélection des sociétés consolidables s'effectue principalement sur la base du pourcentage de contrôle.

Le périmètre de consolidation inclut toutes les entreprises contrôlées de manière exclusive ou conjointe et toutes les entreprises sous influence notable.

- Le contrôle exclusif est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin de tirer avantages de ses activités.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise de sorte que les politiques financières et opérationnelles résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsqu'une société dispose directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale au cinquième des droits de vote de cette société

Le groupe est constitué de :

- A- la société SODINO dont le groupe y détient un pourcentage de contrôle de 100%.
- B- la société SOPINO dont le groupe y détient un pourcentage de contrôle de 49,998%.

Note A.1- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	MONT	ANTS	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolidé 2010
Terrains	0	3 215 627	3 215 627
Construction	318 008	2 293 753	2 611 761
Matériel de transport	231 915	45 970	277 885
Agencements, aménagements et Installations	30 024	49 486	79 510
Mobilier de bureau	41 874	2 050	43 924
Matériel de bureau	14 564	197	14 761
Matériel Informatique	47 577	0	47 577
Fourniture de bureau	3 859	0	3 859
Constructions en cours	0	6 334 994	6 334 994
Avance sur immobilisations en cours	0	1 164 753	1 164 753
TOTAUX	687 821	13 106 829	13 794 650

AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES

DESIGNATION	MONTANTS		Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
Construction	31 270	64 665	95 935

TOTAUX	255 627	86 522	342 150
Fourniture de bureau	3 859	0	3 859
Matériel Informatique	41 397		41 397
Matériel de bureau	7 938	201	8 199
Mobilier de bureau	30 915	197 261	31 112
Agencements, aménagements et Installations	27 779	3 242	31 021
Matériel de transport	112 469	18 158	130 627

Note A.2-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	MONT	ANTS	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolidé 2010
- Immobilisation financière à statut juridique			
particulier (IKDAM I)	250 000	0	250 000
- Participation IKDAM gestion	99 900	0	99 900
- Participation SODET	1 700	0	1 700
Participation CEFIC	1 000		1 000
- Participations	20 575 055	0	20 575 055
- Prêts 21-21	556 218	0	556 218
- Dépôts et cautionnements	928	0	928
- Versement restant à effectuer/participations			
	-1 923 500	0	-1 923 500
-Caution		23	23
Valeur Brute	19 561 301	23	19 561 324
- Provision / Participations	-2 524 559	0	-2 524 559
TOTAUX	17 036 742	23	17 036 765

Note A.3-. AUTRES ACTIFS COURANTS

DESIGNATION	MONTANTS		Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
- Prêt au personnel	82 054	1 250	83 304
- Etat impôt et taxes	221 809	163 203	385 012
- Débiteurs divers	32 708	0	32 708
- Charges constatés d'avance	6 407	0	6 407
- Produit à recevoir	34 156	0	34 156
Crédit de TVA	0	1 422 515	1 422 515
-Autres		100	100
Valeur Brute	377 134	1 587 068	1 964 201
- Provision	-7 115	0	-7 115
TOTAUX	370 019	1 587 068	1 957 087

Note A.4- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

DESIGNATION	MONTANTS		Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
- Titres cotés en bourse	939 253	0	939 253
- Placements financiers	13 920 319	0	13 920 319
- Intérêts courus sur placements	62 231	0	62 231

- Compte courants	6 560 700	0	6 560 700
- Placement SICAV	0	676 987	676 987
Valeur Brute	21 482 503	676 987	22 159 490
- Provision / Titres de placement	-207 216	0	-207 216
- Provision / CCA	-188 500	0	-188 500
TOTAUX	21 086 787	676 987	21 763 774

Note A5 LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

DESIGNATION	MONT	ANTS	Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
Universelle de bourse	36	0	36
Chèques à encaisser	3 737	0	3 737
Banques	7 874 093	464 029	8 338 122
TOTAUX	7 877 866	464 029	8 341 895

Note B1 Réseve

DESIGNATION	M	ONTANTS	Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
Réserve légale	49 089	435	49 524
Réserves ordinaires	573 698	0	573 698
Réserve pourfonds social	76 284	0	76 284
Réserve			
TOTAUX	699 071	435	699 506

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

DESIGNATION	M	ONTANTS	Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
- Financement 21-21	555 724	0	555 724
- Financement FOPRODI	6 543 190	0	6 543 190
- Emprunt BEI	271 582	0	271 582
- Avances sur cession d'actions	237 787	0	237 787
-Financement IRADA Kef	3 750 000		3 750 000
-Financement IRADA Jendouba	3 750 000		3 750 000
Financement RITI	45 885	0	45 885
Cautions recues		1 744 801	1 744 801
Provision pour risque et charge		9 698	9 698
TOTAUX	15 154 168	1 754 499	16 908 667

Note B3 - AUTRES PASSIFS COURANTS

DESIGNATION	М	ONTANTS	Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
-Produits constaté d'avance		1 081 005	1 081 005
- Personnel Charges à payer	57 348	1 651	58 999
- Provision pour Congés Payés	27 944	0	27 944
- Etat Impôts et Taxes	33 111	14 669	47 780
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	37 546	2 982	40 528

TOTAUX	166 844	6 105 647	6 272 491
- Compte courant associés		5 000 000	5 000 000
- Charge à payer	0	5 340	5 340
- Compte d'attente	98	0	98
social			8 846
- Compte de régularisation Passif / Fonds	8 846	0	
- Créditeurs divers	1 951	0	1 951

Note B.4- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

DESIGNATION	NATION MONTANTS Consolidé 201		Consolidá 2010
DESIGNATION			Consolide 2010
Exigible BEI	435 689	0	435 689
Exigible FOPRODI	7 761	0	7 761
TOTAL	443 450	0	443 450

Note C.1-. REVENUS

DESIGNATION	M	Consolidé 2010	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
Revenus des Participations	162 399	0	162 399
- Plus Values sur cessions d'actions	152 699	0	152 699
- Jetons de présence	9 700	0	9 700
Revenus des Placements et opérations financière	383 858	101 391	485 249
- Produits des Billets de trésorerie			
- Produits Bons de trésor			
- Produits Bons de trésor court terme	0	0	0
- Produits Comptes à terme	152 928	0	152 928
- Plus value/titre Sicav	15 666	0	15 666
- Plus value/CCA	795	0	795
- Dividendes des titres de placement	184 670	101 392	286 062
- Plus values sur titres de placement	24 314	0	24 314
- Produits comptes de placement	0	0	0
- Produits BTC			
- Intérêts créditeurs	4 322	0	4 322
- Produits des prêts 21-21	0	0	0
- Produits fonds social	1 163	0	1 163
Etudes et prestations de services	139 812	0	139 812
- Revenus conventions d'assistance	60 630	0	60 630
- Commissions sur projets financés FOPRODI	79 182	0	79 182
Loyer		17 683	17 683
Autres Produits D'exploitation	0	0	0
TOTAUX	686 069	119 074	805 143

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

DESIGNATION	N	l ontants	Consolidé 2010	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010	
Opérations sur titres	140 953	7 298	148 251	
- Frais sur titres de placement	6 933	0	6 933	
- Pertes sur cession titres de placement	134 020	7 298	141 318	
- Frais / titres de participation	0	0	0	
- Récupération frais / titres de participation	0	0	0	
- Récupération assurances auto	0	0	0	
Services bancaires	1 683	257	1 940	
- Commissions bancaires	1 293	0	1 293	
- Intérêts des comptes courants	390	257	390	
TOTAUX	142 636	7 554	150 190	

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET SERVICES EXTERIEURS

	DESIGNATION	Montants		Canadidá 2010	
	DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolidé 2010	
-	Achats non stockés de fournitures	8 019	533	8 552	
-	Journaux, revues et documentation	356	0	356	
-	Achat carburant	20 558	6 365	26 923	
-	Loyers et charges locatives	12 671	0	12 671	
-	Entretiens et réparations	10 452	0	10 452	
-	Assurances	7 197	0	7 197	
-	Honoraires & Services extérieurs	27 441	0	27 441	
-	Publicités et relations publiques	25 182	0	25 182	
-	Déplacements, Missions et Réceptions	13 785	0	13 785	
-	Frais postaux et de télécommunication	25 011	0	25 011	
-	Etudes recherches et services	20 011		20011	
extérieur	S	12 661	0	12 661	
-	Achats Divers	765	0	765	
-	Eau et électricité	3 360	0	3 360	
	TOTAUX	167 458	6 898	174 356	

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

DESIGNATION	N	Consolidé 2010	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
 Salaires et compléments de salaires Primes et gratifications Congés payés Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP 	200 548 154 725 8 648 63 886	48 888 0 7 514 730	249 436 154 725 16 162
- Assurance Groupe	7 872	0	64 616 7 872
TOTAUX	435 679	57 133	492 813

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

DESIGNATION	N	Montants	Consolidé 2010
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
Dotations aux amortissements - Résorption des Charges répartir	61 141 13 000	78 593 1 482	139 734 14 482
- Amortissement des immobilisations	48 141	77 110	125 251
Dotations aux Provisions - Provision sur autres actifs courants	1 128 004	9 699	1 137 703
Provisions sur titres de participationProvisions sur titres de placement	941 850 77 950	0	941 850 77 950
-Provision compte courant associé - Reprise / Provision sur titres de participation	118 500 0	0	118 500
- Reprise / Provision sur titres de placement -Provision pour risques et cahrges	-10 296	0 9 699	-10 296 9 699
TOTAUX	1 189 145	88 292	1 277 437

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

DESIGNATION	Montants		Consolidé 2010	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010	
-Entretien et réparation	0	710	710	
-Publicité, publication, relation publique	0	82	82	
- Frais postaux	0	1 433	1 433	
-Cmmission bancaire	0	126	126	
- Jetons de présence	32 500	39 750	72 250	
- T.F.P	7 148	494	7 642	
- FOPROLOS	3 574	494	4 068	
- T.C.L	135	0	135	
- Droits de timbre et d'enregistrement	5 645	220	5 865	
- Taxes sur les véhicules	1 480	360	1 840	
- Pénalités de retard	0	0	0	
- Assurance	0	839	839	
- Réception	0	5 615	5 615	
- Honoraires	0	4 344	4 344	
Autres services extérieur	0	4 427	4 427	
TOTAUX	50 482	58 895	109 377	

Note C.7- AUTRES GAINS ORDINAIRES

DESIGNATION	ı	Consolidé 2010	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolide 2010
- Produit sur cession des immobilisations corporelles		85 005	85 005
-Quote part subvention		563	563
-Différence de règlement	2		2
TOTAUX	2	85 568	85 570

Note C.8- AUTRES PERTES ORDINAIRES

	N	Montants	
DESIGNATION	SODINO	SOPINO	Consolidé 2010
- Autres	0	5	5
TOTAUX	0	5	5

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE SODINO

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Messieurs,

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers consolidés ci-joints, du groupe de la société SODINO, arrêtés au 31 Décembre 2010 ainsi que les documents annexes.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- APPRECIATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons procédé à l'évaluation du système de contrôle interne et nous n'avons relevé aucune défaillance particulière susceptible d'impacter notre opinion sur les états financiers consolidés.

02- OPINIONS SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers ci-joints et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine du groupe ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Tunis le, 10 Juin 2011

P/CEGAUDIT HAMMI LOTFI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-

Siège social : Av. Taïeb M'hiri -Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

La Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 5 juillet 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr. Lotfi HAMMI.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en Dinars)

ACTIFS

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
2-200-11-10-1		AU 31-12-10	AU 31-12-09
ACTIFS NON COURANTS			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	1 845	1 010
MOINS AMORTISSEMENTS		-1 199	-1 010
		646	0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	687 821	602 504
MOINS AMORTISSEMENTS		-255 628	-207 676
		432 193	394 829
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A3	22 061 201	17 525 005
MOINS PROVISIONS		-2 524 560	-1 593 006
		19 536 642	15 932 000
AUTRES ACTIFS NON COURANT		17 000	4 500
ACTIFS NON COURANTS		19 986 481	16 331 328
ACTIFS COURANTS			
AUTRES ACTIFS COURANTS	A4	489 617	266 758
MOINS PROVISIONS		-7 115	-7 115
		482 503	259 643
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS	A5	21 482 503	6 210 487
MOINS PROVISIONS		-395 716	-199 266
		21 086 788	6 011 222
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	A6	7 877 866	158 808
EIGOIDITES ET EGOTVALENTS DE LIGOIDITES	Au		
ACTIFS COURANTS		29 447 156	6 429 672
TOTAL DES ACTIFS		49 433 638	22 761 001

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en Dinars)

CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-10	MONTANTS AU 31-12-09
CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT		48 000 000	24 000 000
ACTIONNAIRES CAPITAL NON APPELE		-12 000 000	-6 000 000
RESERVES	B1	699 071	695 021
RESULTATS REPORTES		-1 868 835	-1 493 894
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT RESULTAT		34 830 235	17 201 127
RESULTATS DE L'EXERCICE		-1 187 669	-374 941
TOTAL DES CAP.PROPRES AVANT AFFECTATION RESULTAT		33 642 566	16 826 185
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
FINANCEMENT 21-21		555 724	559 132
FINANCEMENT FOPRODI		6 543 190	4 304 130
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT BEI		271 582	282 332
FINANCEMENT IRADA		7 500 000	
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		237 787	158 466
PASSIFS NON COURANTS	B2	15 154 168	5 349 945
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		26 610	24 223
AUTRES PASSIFS COURANTS	В3	166 844	118 423
AUTRES PASSIFS FINANCIERS	B4	443 450	442 225
PASSIFS COURANTS		636 904	584 870
TOTAL DES PASSIFS		15 791 071	5 934 815
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		49 433 638	22 761 001

ETAT DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2010

Modèle autorisé

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
DESIGNATION	NOTES	AU 31-12-10	AU 31-12-09
REVENUS DES PARTICIPATIONS		162 399	97 040
REVENUS DES PLACEMENTS		492 741	362 886
ETUDES ET PRESTAIONS DE SERVICES		139 812	74 321
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION		3 600	3 950
JETON DE PRESENCE			
PRODUITS D'EXPLOITATION	C.1	798 552	538 196
CHARGES S/ OPERATIONS FINANCIERES	C.2	-142 636	-143 387
ACHATS NON STOCKES FOURNITURES & SERVICE	C.3	-167 459	-162 330
CHARGES DU PERSONNEL	C.4	-435 680	-371 308
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS .ET AUX PROVISIONS	C.5	-1 189 145	-203 401
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	C.6	-50 483	-32 721
CHARGES D'EXPLOITATIONS		-1 985 403	-913 147
RESULTAT D'EXPLOITATION		-1 186 851	-374 951
AUTRES GAINS ORDINAIRES	C.7	2	25 617
AUTRES PERTES ORDINAIRES	C.8		-25 059
RESULTAT DES ACT. ORDINAIRES AVANT IMPOT		-1 186 849	-374 393
IMPOTS SUR LES BENEFICES		-820	-548
RESULTAT DE L'ACT. ORDINAIRES APRES IMP.		-1 187 669	-374 941
INCOULTAT DE L'ACT. ONDINAINES AFRES IMIF.		-1 107 009	-374 941
EFFET DES MODIFICATIONS COMPTABLES			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE APRES MOD COMP		-1 187 669	-374 941

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31 DECEMBRE 2010

Modèle autorisé

(Montants exprimés en Dinars)

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS AU 31-12-10	MONTANTS
		AU 31-12-10	AU 31-12-09
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net		<u>-1 187 669</u>	-374 941
Ajustements pour :			
- Amortissements et provisions		1 189 145	203 401
- Variation des Créances et autres actifs	D1	-222 860	
- Variation des fournisseurs et autres dettes	D2	50 808	
- Variation autres actifs non courants		-25 500	
- Reclassement Exigible BEI et FOPRODI (Principal)		15 184	
- Plus values de cession des Immobilisations Corp. & Incorp.			-25 000
			-25 610
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-180 892	-237 294
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations			
corporelles & incorporelles		-86 152	-68 983
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		00 132	00 703
corporelles & incorporelles			25 610
Décaissements provenant de l'acquisition financières			
* Participations	D3	-4 975 625	-4 889 045
* Comptes courants associés		-5 750 000	-278 700
* Cautionnement			0
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières			
* Participations		439 210	508 630
* Prêts 21-21		219	2 935
* Comptes courant associés		15 000	18 000
Variation des avances sur cession d'actions reçues		79 321	35 500
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements		-10 278 027	-4 646 053
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMEN	T		
		10 000 000	_
Encaissement de la libération du capital		18 000 000	0
reserves pour fonds social	D4	4 050	
Variation des placements courants Encaissements sur financement FOPRODI	D4	-9 537 016	
Encaissements sur financement FOPRODI Encaissements sur financement RITI		2 324 400	1 028 200 45 885
Encaissements sur financement IRADA		7 500 000	43 883
Remboursement 21-21		-3 408	-1 814
Décaissements sur financement FOPRODI ET BEI		-3 408 -110 049	-1 814 -10 728
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		18 177 977	4 974 286
VARIATION DE TRESORERIE		<u>7 719 058</u>	90 939
Trésorerie début de l'exercice		158 808	67 869
Trésorerie Fin de l'exercice		7 877 866	158 808

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La **Société de développement du Nord Ouest** a été créée sous la forme d'une société anonyme suivant acte sous seing privé en date du 04 Mai 1996 enregistré à Tunis en date du 27 Mai 1996, avec un capital initial de **4.000.000 Dinars** divisé en 400.000 actions de valeur nominale de 10 Dinars chacune.

Quatre augmentations ont été réalisées depuis le constitution de la société pour porter le capital à 48 000 000 dinars réparti sur 4 800 000 actions de 10 dinars chacune.

Toutes les actions ont été souscrites en numéraire.

La société a pour objet, conformément à l'article 3 de ses statuts :

- La participation, pour son propre compte ou pour le compte de tiers et en vue de sa rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment des entreprises promues par les nouveaux promoteurs tels que définis par le code d'incitation aux investissements; des entreprises implantées dans les zones de développement régional, telles que fixées par le dit code; des entreprises objets d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques et bénéficiant de mesures de redressement conformément à la législation en vigueur; et les entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques;
- La réalisation de toute opération ayant un rapport direct ou indirect avec son objet.

L'activité de la SODINO se limite à la région du Nord Ouest c'est à dire les gouvernorats de Béja, Jendouba, Le Kef et Siliana.

Par ailleurs, la SODINO est gérée par un conseil d'administration composé de 12 membres.

II. PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

2.1- Composition des états financiers :

Les états financiers de la **SODINO** arrêtés au 31 décembre 2010, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

Ces caractéristiques sont considérées en tenant compte de deux contraintes : l'équilibre avantages - coûts et l'importance relative.

* <u>Le Bilan</u> fournit l'information sur la situation financière de la **SODINO** et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* <u>L'Etat de résultat</u> fournit les renseignements sur la performance de la **SODINO**. La méthode de présentation retenue des produits et charges est celle <u>autorisée</u> : selon leur nature.

Le choix de la présentation selon cette méthode tient compte de la culture comptable en vigueur et des spécificités sectorielles et organisationnelles de la **SODINO**.

* <u>L'Etat des flux de trésorerie</u> renseigne sur la manière avec laquelle la SODINO a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter ces flux en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère

monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissement ou de décaissement passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

2.2- Respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers de la **SODINO**, arrêtés au 31 décembre 2010, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables Tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence n'existe entre les normes Tunisiennes et les principes comptables retenus par la SODINO pour l'élaboration de ses états financiers.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'élaboration de ses états financiers au 31 décembre 2010, la SODINO a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

En plus de l'adoption de la convention du coût historique, les principes résultants des **conventions comptables** prévues par le cadre conceptuel sont utilisés pour la préparation et la présentation des états financiers.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes suivantes :

3.1- Immobilisations Incorporelles:

Les éléments incorporels de la **SODINO** qui constituent des éléments d'actifs sont ceux ayant un potentiel de générer des avantages économiques futur au bénéfice de la **SODINO**.

Ils sont pris en compte aux états financiers conformément à la norme comptable N°6 et comprennent les logiciels informatiques dissociés du matériel et acquis pour l'usage interne de la **SODINO**.

Le facteur qui est pris en considération pour estimer la durée d'utilisation de ces immobilisations incorporelles est essentiellement l'effet de l'obsolescence.

Compte tenu de ce facteur, les logiciels ont été amortis sur une durée de 3 ans.

3.2- Immobilisations Corporelles:

Les immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif du bilan au 31 décembre 2010 sont celles qui répondent aux critères de classement établis par la norme comptable N°5.

Elles sont initialement évaluées à leur **coût d'acquisition**, en cas d'acquisition à titre onéreux, et à leur **coût de production** quant elles sont produites par la **SODINO**. Les immobilisations acquises à titre gratuit sont évaluées à leur **valeur vénale**.

Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les autres frais directs engagés pour mettre le bien à l'état et à l'endroit où il se trouve.

Les frais généraux ne sont admis à être inclus dans le coût d'acquisition d'une immobilisation corporelle que s'il est démontré que ces frais se rapportent directement à l'acquisition ou à a mise en état d'utilisation de ce bien.

Les dépenses postérieures relatives à une immobilisation corporelle déjà prise en compte sont ajoutées à la valeur comptable du bien quant elles permettent :

- d'allonger la durée d'utilisation ou d'augmenter la capacité du bien ;
- d'obtenir une amélioration substantielle de la qualité de la production du bien ;
- d'obtenir une réduction substantielle des frais d'exploitation initialement prévus.

La méthode d'amortissement adopté est **l'amortissement constant** (linéaire) qui conduit à une charge constante sur la durée d'utilisation du bien. Les taux retenus sont les suivants :

Construction: 2%
Matériel Roulant: 20%
Agencements, aménagements et installations: 10 % et 20%
Equipements de bureau: 10%
Matériel de Bureau: 10 % et 20%

Le matériel informatique a fait l'objet d'un amortissement dégressif au taux de 37,5%.

Quant aux immobilisations dont la valeur d'acquisition ne dépasse pas 200 Dinars sont amorties intégralement, conformément à l'arrêté du Ministre des Finances du 16 Janvier 1990.

3.3- Immobilisations financières :

Les immobilisations financières de la **SODINO** comportent les participations, les dépôts et cautionnements et les prêts à plus d'un an

Les participations sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

Les participations de la **SODINO** sont prises en compte et évaluées en respectant les dispositions de la norme comptable N°7. Ainsi, elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

A la date d'inventaire, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation représente pour la **SODINO.**

Pour cette estimation, les éléments suivants sont pris en considération : actif net, rentabilité et perspectives de rentabilité, perspectives de réalisation, conjoncture économique, ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

La comparaison entre le montant comptabilisé à l'entrée dans le patrimoine et la valeur d'usage fait apparaître des plus ou moins values.

Les plus-values ou moins-values dont il s'agit sont globales par catégories de titres de même nature et conférant les mêmes droits.

Seules les moins-values affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation. Aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

La SODINO a signé avec l'Etat Tunisien plusieurs conventions de financement et de gestion des participations, notamment :

- le Fonds de Développement et de Décentralisation Industrielle « FOPRODI » ;
- le Fonds de Promotion de l'Agriculture ;
- Le Fonds National de l'Emploi « 21-21 » ;
- le Fonds de l'Investissement dans la Technologie de l'Information « FITI » ;

La **SODINO** a, en outre, signé avec la Banque Européenne d'Investissement « B.E.I. » une convention de financement et de gestion de ligne de crédit destinée à financer une partie des investissements en fonds propres réalisés par les institutions agrées dans des entreprises Tunisiennes relevant des secteurs productifs et des services.

Les participations de la **SODINO**, financées aussi bien sur fonds propres que sur lignes de crédits ou fonds spéciaux sont inscrits au nom de la **SODINO** et par conséquent, figurent à l'actif de ses états financiers.

La contre partie des participations financées sur lignes de crédit ou fonds spéciaux est inscrite au passif des états financiers, parmi les passifs non courants.

Les provisions pour dépréciation des investissements financiers, constatées à la date du 31 décembre 2010, couvrent le risque de dépréciation des participations de la **SODINO** financées sur fonds propres.

3.4- Evénements postérieurs à la date de clôture :

Les événements survenants après la date de clôture de l'exercice (31 décembre) sont ceux, favorables ou défavorables, qui se produisent entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers. Ces événements sont pris en compte dans les états financiers de la **SODINO** en application des recommandations de la norme comptable N°14 comme suit :

- Pour les événements liés à des conditions existant à la date de clôture (qui constituent un élément complémentaire d'appréciation de la valeur de l'actif ou du passif à la date de clôture), les états financiers sont ajustés en vue de fournir une information complémentaire ou rectificative.
- Pour les événements non liés à des conditions existant à la date de clôture de l'exercice, il n'est pas procédé à la modification des comptes. Une mention est portée au niveau des notes aux états financiers.

3.5- Engagements hors bilan :

Conformément aux recommandations de la norme comptable N°14, les éventualités de survenance d'événements futurs de nature à affecter la fiabilité et la pertinence des états financiers sont traduits dans ces états par des provisions ou par la production d'informations complémentaires aux notes aux états financiers.

Les éventualités résultent d'un droit ou d'une obligation contractuelle, dont les effets sur la valeur ou la composition de l'actif de la **SODINO** sont subordonnés à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures, sont considérés comme des engagements à porter au niveau des notes aux états financiers. Cette mention porte sur :

- la nature de l'éventualité ;
- les incertitudes qui affectent l'issue, et
- l'estimation de leur incidence financière.

3.6- Les comptes de charges et de produits :

Les revenus de la SODINO sont constitués :

- des produits des participations ;
- des produits des placements
- et des produits des études et commissions.

Les produits des participations de la SODINO (plus value de cession) sont constatés à l'encaissement.

IV/ LES INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES

- La SODINO détient 49,998% du capital social de la société SOPINO, cette dernière est sous son contrôle exclusif.
- LA SODINO loue à la SOPINO un local à usage de siège social pour un montant de 3 600 dinars.
- La SODINO a fourni à la SOPINO un crédit inscrit en compte courant d'une valeur de 5 000 000 dinars. Ce crédit a rapporté la somme de 108 883 dinars sous forme d'intérêt.

NOTES A L'ACTIF

Note A.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles de la **SODINO** totalisent au 31 Décembre 2010 une valeur brute de 1 845 Dinars.

	MONT		
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION

- Système domaine SODINO TOTAUX	845	0	845
	1 845	1010	845
- Logiciel informatique	1010	1010	

Les amortissements cumulés des immobilisations incorporelles totalisant au 31/12/2010 un solde de **1 199** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

	MONT		
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
Logiciel InformatiqueSystème	1 010 199	1010 0	0 199
TOTAUX	1 199	1 010	199

Note A.2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont enregistré une augmentation de 85 317 dinars et se détaillent comme suit :

	MONT		
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Construction	318 008	318 008	0
- Matériel de transport de fonction	110 080	64 100	45980
- Matériel de transport de service	121 835	92 885	28950
- Agencements et aménagements	19 487	19 487	0
- Installations	10 537	10 537	0
- Mobilier de bureau	41874	38 158	3716
- Matériel de bureau	14 564	12 958	1606
- Matériel Informatique	47 577	42 512	5065
- Fourniture de bureau	3 859	3 859	0
TOTAUX	687 821	602 504	85317

Les amortissements cumulés des immobilisations corporelles totalisant au 31/12/2010 un solde de **255 627** Dinars sont détaillés, par poste, dans le tableau suivant :

	MONTA		
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Bâtiment	31 270	24 910	6 360
- Matériel de transport de fonction	27 939	12 820	15 119
- Matériel de transport de service	84 530	66 988	17 542
- Agencements et aménagements	17 776	16 297	1 479
- Installations	10 002	9 196	806
- Mobilier de bureau	30 915	28 587	2 328
- Matériel de bureau	7 938	7 140	798
- Matériel Informatique	41 397	37 878	3 519

- Equipement de bureau	3 859	3859	0
TOTAUX	255 627	207 676	47 951

Note A.3-. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les participations inscrites au nom de la SODINO, les prêts accordés sur fonds 21-21 et les dépôts et cautionnement pour une **valeur brute** totale de **22 061 201Dinars**

La variation des soldes des immobilisations financières entre 2009 et 2010 se détaille comme suit :

DESIGNATION	MONTANTS		VARIATION	
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION	
- Immobilisation financière à statut juridique particulier (IKDAM I)				
	250 000	250 000	0	
- Participation IKDAM gestion	99 900	99 900	0	
- Participation SODET	1 700	1 700	0	
- Participation STE D PROM IMM INDUST DU NORD	2 499 900	2 499 900	0	
- PARTICIPATION CEFIC	1 000		1 000	
- Participations	20 575 055	14 945 365	5 469 690	
- Prêts 21-21	556 218	556 437	-219	
- Dépôts et cautionnements	928	928	0	
- Versement restant à effectuer/participations	-1 923 500	-829 225	-1 094 275	
Valeur Brute	22 061 201	17 525 005	4 376 196	
- Provision / Participations	-2 524 559	-1 593 005	-931 554	
			0	
TOTAUX	19 536 642	15 932 000	3 444 642	

La variation des participations en 2010 se présente comme suit :

PARTICIPATION	2009	LIBERATION	CESSION	2010
SMVDA ETTATAOUER II	12 000			12 000
SMVDA AOUILIA	9 250			9 250
STE Z'BIDA	6 000			6 000
Centrale Laitière VAGA	198 750			198 750
STE ABIT	61 000			61 000
STE ABIT (Béjaoui)	191 400			191 400
STE SOTUFAF	100 000			100 000
STE FRUINOR	15 000			15 000
SFFYN SAMI	60 000			60 000
STE NORD TOURISME	124 000			124 000
STE LE FRIGO	121 145		5270	115 875
FOPRODI / STE LE FRIGO	8 590		2140	6 450
Centrale Laitière LE SERS	156 350			156 350
SKPCM	4 800			4 800
T.G.A	140 000			140 000
HUILERIE NORD OUEST	6 250			6 250

,				
FOPRODI / HUILERIE NORD OUEST	6 250		6 250	
MOZART	30 000		30 000	
STE VONORD	229 000		229 000	
BEST CAR (Salah Bahri)	54 000	9 000	45 000	
BEST CAR (Ibtissem Bahri)	54 000	9 000	45 000	
GATT	3000	2 000	1 000	
WINTECH (Med Jouini)	30 500		30 500	
WINTECH (Salim Jouini)	413 700		413 700	
Clinique des engins de Béja	150 000		150 000	
MMT MARBRES	56 100	18 800	37 300	
SMVDA ESSAIDIA	42 000		42 000	
STE TUNISIE FONDERIE	250 000		250 000	
STE TUNISIE FONDERIE FOPRODI	180 000		180 000	
STE HUILERIE ZAAFRANA	121 200	7 100	114 100	
STE HUILERIE ZAAFRANA FOPRODI		13000		
	38 000		25 000	
SOTES SA	109 000		109 000	
SOTES SA FOPRODI	198 990		198 990	
STE TOURISTIQUE ILHEM	80 000		80 000	
TUNISO SUISSE DES VINS	150 000		150 000	
TUNISO SUISSE DES VINS FOPRODI	102 000		102 000	
GHANIMA ANDALOUS	268 000	32 000	236 000	
DARNA	300 000	470500	300 000	
WEST PHARMA	443 520	173500	270 020	
Sté BOUMAKHLOUF	165 000		165 000	
Sté BOUMAKHLOUF (FOPRODI)	97 500	20000	97 500	
TRIGEM	80 000	20000	60 000	
CTIA	150 000		150 000	
SINA	200 000		200 000	
MABROUKA SIST	144 500		144 500	
	34 800		34 800	
SIST (FOPRODI) TUNIPA	29 700		29 700	
TUNIPA (FOPRODI)	175 000		175 000	
SIDI SLAMA	105 000		105 000	
SIEM	150 000	30000	120 000	
CEPAS	250 000		250 000	
SIPH	45 000		45 000	
SIMAC	236 000	47200	188 800	
WINTECH	350 000		350 000	
	300 000		300 000	
SOTRAMOL	49 000		49 000	
SOTRAMOL (FOPRODI)	87 300		87 300	
I.M.G.	250 000		250 000	
SINCAR	148 000		148 000	
SINCAR (FOPRODI)	181 800		181 800	
IMPRIMERIE EL AMINE	60 000		60 000	
IMPRIMERIE EL AMINE (FOPRODI)	39 600		39 600	
SIPH (FOPRODI)	351 000	70200	280 800	
SAB	150 000		150 000	
SAB (FOPRODI)	270 000		270 000	
SOREVAL	89 000		89 000	

SOREVAL (FOPRODI)	225 000		225 000	
HUILERIE SAIDI	117 000		117 000	
AL DESIGN	55 000		55 000	
AL DESIGN (FOPRODI)	90 000		90 000	
BEE.SA	12 500		12 500	
BEE.SA (FOPRODI)	16 500		16 500	
SAN	23 000		23 000	
SAN (FOPRODI)	19 800		19 800	
GTOO (FORDOR))	80 000		80 000	
GTOO (FOPRODI)	109 260		109 260	
HELIX	15 000		15 000	
RAYEN DES EAUX	300 000		300 000	
RAYEN DES EAUX (FOPRODI)	180 000		180 000	
PROJET HUILERIE DE NO KHMIRI	100 000		100 000	
PROJET HUILERIE DE NO KHMIRI(FOPRODI)	144 000		144 000	
STE HIZAOUI DE PATE CERAMIQUE	50 000		50 000	
STE HIZAOUI DE PATE CERAMIQUE(FOPRODI)	78 000		78 000	
PROJET SALMI PLAST	10 000		10 000	
PROJET SALMI PLAST (FOPRODI)	16 740		16 740	
PROJET SAICA	40 000		40 000	
PROJET SAICA (FOPRODI)	30 000		30 000	
PROJET STOTCA	90 000		90 000	
PROJET STOTCA (FOPRODI)	135 000		135 000	
PROJET ZAGROM	60 000		60 000	
PROJET ZAGROM (FOPRODI)	108 000		108 000	
PROJET DRIDI PLAST	20 000		20 000	
PROJET DRIDI PLAST(FOPRODI)	24 200		24 200	
PROJET LINGETTE BEBE	255 000		255 000	
PROJET LINGETTE BEBE (FOPRODI)	220 000		220 000	
PROJET AUTOBLOQUANT SILIANA	70 000		70 000	
PROJET AUTOBLOQUANT SILIANA (FOPRODI)	138 000		138 000	
SET INDUDTRIE DES BRIQUES	400 000		400 000	
PROJET BIO ESSENCES	22 000		22 000	
PROJET BIO ESSENCES (FOPRODI)	24 000		24 000	
PROJET EXPO FOREST	18 000		18 000	
PROJET EXPO FOREST (FOPRODI)	36 000		36 000	
PROJET BOLERIO SA	200 000	200 000	400 000	
PROJET CIGMA BUSINESS COM	45 885		45 885	
PROJET CIGMA BUSINESS COM (RITI)	45 885		45 885	
PROJET TUILE DU NORD	55 000		55 000	
PROJET TUILE DU NORD (FOPRODI)	50 000		50 000	
PROJET WOOD PLAST	95 400		95 400	
PROJET WOOD PLAST (FOPRODI)	84 600		84 600	

DO IV 0000 dd Edildi 04 juliiot				
PROJET PLASTIC DU NORD	11 000		11 000	
DDG IET DI ACTIO DI MODD (EGDDODI)	47.400		47.400	
PROJET PLASTIC DU NORD (FOPRODI)	17 100		17 100	
PROJET KHAIRAT BLEDI	50 000 160 000		50 000	
PROJET KHAIRAT BLEDI FOPRODI	320 000		160 000	
PROJET IPLAST	270 000		320 000	
PROJET IPLAST FOPRODI	539000		270 000	
PROJET ENERGY INDUSTRIE	180 000		539 000	
PROJET PROMAX	46 000		180 000	
PROJET UPAM	132 000		46 000	
PROJET UPAM FOPRODI	40 000		132 000	
P ROJET ECOPRODUCTA	160 000		40 000	
PROJET ACT PHARMA	160 000	160000	160 000	
Part FOPRODI Projet	143 000	160000	160 000	
PROJET NEEDLE FASHION	256 500		143 000	
PROJET PROMAX FOPRODI	256 500	200 200	256 500	
PROJET LES VERGERS DU SOLEIL		330 000	330 000	
PROJET MENUISERIE EL AYADI		20 000	20 000	
		20 000		
PROJET MENUISERIE EL AYADI FOPRODI			20 000	
PROJET SIGMA SOL		60 000	60 000	
PROJET SIGMA SOL FOPRODI		60 000	60 000	
PROJET SIMER		53 000	53 000	
PROJET SIMER FOPRODI		120 000	120 000	
PROJET TREEFINORD		150 000	150 000	
PROJET TREEFINORD FOPRODI		331 000	331 000	
PROJET TOM FRAIS		23 000	23 000	
PROJET TOM FRAIS FOPRODI		72 000	72 000	
PROJET MS ELITE		30 500	30 500	
PROJET MS ELITE FOPRODI		84 000	84 000	
PROJET BIOFREEZ		175 000	175 000	
PROJET BIOFREEZ FOPRODI		322 000	322 000	
PROJET NESMA INDUSTRIE		132000	132 000	
		288000		
PROJET NESMA INDUSTRIE FOPRODI			288 000	
PROJET SONOMAR		46 000	46 000	
PROJET SONOMAR FOPRODI		46 000	46 000	
		88 000		
PROJET LES RAMEAUX DE CARTHAGE			88 000	
		196 000		
PROJET LES RAMEAUX DE CARTHAGE FOPROD			196 000	
PROJET SOMOMA		10 000	10 000	
PROJET SOMOMA FOPRODI		26 400	26 400	
PROJET NUTIDOR		180 000	180 000	
PROJET NUTIDOR FOPRODI		354000	354 000	
PROJET SIMETAL		420 000	420 000	
PROJET SIMETAL FOPRODI		320000	320 000	
PROJET MEDICAL WEAR		50 000	50 000	
PROJET MEDICAL WEAR FOPRODI		120000	120 000	
PROJET ALIMENTS VERTS		82000	82 000	
PROJET ALIMENT VERTS FOPRODI		223000	223 000	
PROJET TECHNOLATEX		240000	240 000	
I . NOOL! ILO!!!OLNIE!			1 270 000	<u> </u>

PROJET FEEDBACK LEADERS Total	14 945 365	150000 6 068 900	150 000 20 575 055
PROJET GLOBAL PAYMENT GATEWAY		140 000	140 000
PROJET TECHNOLATEX FOPRODI PROJET EQUERRE MODE PROJET EQUERRE MODE FOPRODI		440000 100000 207000	440 000 100 000 207 000

PROJET FEEDBACK LEADERS		150000		150 000
Total	14 945 365	6 068 900	439 210	20 575 055
tion des participations selon les sources d	de financement s	se présente comme s	uit :	

PARTICIPATION	Situation au 31/12/2010					
TARTION ATTOR	Fds	Fds RITI				
	Propres	BEI	Val. Brute	FOPRODI		TOTAL
				_		40.000
SMVDA ETTATAOUER	12 000	0	12 000	0		12 000
STE ZBIDA	6 000	0	6 000	0		6 000
STE FRUINOR	15 000	0	15 000	0		15 000
SFFYN SAMI	60 000	0	60 000	0		60 000
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	0	156 350	0		156 350
S.K.P.C.M	4 800	0	4 800	0		4 800
T.G.A	140 000	0	140 000	0		140 000
MOZART	30 000	0	30 000	0		30 000
SMVDA AOUILIA	9 250	0	9 250	0		9 250
STE SOTUFAF	100 000	0	100 000	0		100 000
STE NORD TOURISME	124 000	0	124 000	0		124 000
CYNEX AGRITECH	0	0	0	0		0
VONORD	114 500	114 500	229 000	0		229 000
CENTRALE LAITIERE VAGA	99 375	99 375	198 750	0		198 750
ABIT (Ben Abda)	61 000	0	61 000	0		61 000
ABIT (Béjaoui)	58 400	0	58 400	0		58 400
ABIT (Béjaoui)	133 000	0	133 000	0		133 000
Clinique Engins BeJa	150 000	0	150 000	0		150 000
LE FRIGO	107 543	8332	115 875	6450		122 325
BEST CAR (Salah Bahri)	22 500	22 500	45 000	0		45 000
BEST CAR (lbtissem Bahri)	22 500	22 500	45 000	0		45 000
GATT (Skander Karoui)	1000	0	1 000	0		1 000
GATT (Walid Ayari)	0	0	0	0		0
WINTECH (Med Jouini)	30 500	0	30 500	0		30 500
WINTECH (Salim Jouini)	455 000	0	455 000	258 700		713 700
HUILERIE DU NORD OUEST	1 875	4 375	6 250	6250		12 500
MMT MARBRES	37300	0	37300	0		37300
SMVDA ESSAIDIA	42 000	0	42 000	0		42 000
STE TUN FONDERIE (Karim KASMI)	125 000	0	125 000	0		125 000
STE TUN FONDERIE (Walid	125 000		125 000	190,000		205 000
Montacer)	125 000	0	125 000	180 000		305 000
STE HUILERIE ZAAFRANA	114 100	0	114 100	25 000		139 100
SOTES (Caffagas BAURI)	54 500	0	54 500	99 500		154 000
SOTES (Sofienne BAHRI) ELGHANIMA	54 500	0	54 500	99 490		153 990
"Andalous"(A,MOKTAR)	236 000	0	236 000	0		236 000
STE "ILHEM" (B,SAIDI)	80 000	0	80 000	0		80 000
HOTEL "DARNA" (L,Barbouch)	300 000	0	300 000	0		300 000
Sté T,S,V(N,Blagui) PART PROJET CANADO	150 000	0	150 000	102 000		252 000
UNISIENNE DES INDUSTR	150 000	0	150 000	0		150 000
PARTICIPATION			Situation	au 31/12/2010		
I ANTION ATTOM	Eds Propres	BEI	Val Brute	FOPRODI	RITI	TOTAL

PARTICIPATION	Situation au 31/12/2010					
	Fds Propres	BEI	Val. Brute	FOPRODI	RITI	TOTAL
PARTICIPATION STE TRIGEM INDUSTRIE	60 000	0	60 000	0		60 000
PAT STE WEST PHARMA	270 020	0	270 020	0		270 020
PART PROJET SDA MABROUKA	144 500	0	144 500	0		144 500
PART PROJET SIDI SLAMA	120 000	0	120 000	0		120 000
PART PROJET SIMAC AYARI PART STE BOU MAKHLOUF DES	350 000	0	350 000	0		350 000
HUILES	165 000	0	165 000	97 500		262 500
PART PROJET SIST CHAHIRA	34 800	0	34 800	29 700		64 500

PART PROJET SINA	200 000	0	200 000	0	200 000
PART PROJET CEPAS MUSTI PART PROJET STE INTER NLE	45 000	0	45 000	0	45 000
EAUX MIN	250 000	0	250 000	0	250 000
PART PROJET TUNIPA ACA PARTICIPATION PROJET	175 000	0	175 000	105 000	280 000
SIPH	188 800	0	188 800	280 800	469 600
PART SOREVAL	89 000	0	89 000	225 000	314 000
PARTICIP STE SAB	150 000	0	150 000	270 000	420 000
PART PROJET SAN	23 000	0	23 000	19 800	42 800
PART PROJET HUILERIE SAIDI	117 000	0	117 000	0	117 000
PART PROJET AL DESIGN	55 000	0	55 000	90 000	145 000
PARTICIP SOCIETE BEE.SA PART PROJET RAYEN DES	12 500	0	12 500	16 500	29 000
EAUX	300 000	0	300 000	180 000	480 000
PART STE HELIX SA PART STE IINTER MARBRE ET	15 000	0	15 000	0	15 000
GRANITE	250 000	0	250 000	0	250 000
PART PROJET SINCAR*	148 000	0	148 000	181 800	329 800
PART IMPRIMERIE EL AMINE	60 000	0	60 000	39 600	99 600
PART PROJET GTOO BEN ARAB	80 000	0	80 000	109 260	189 260
PART PROJET SOTRAMOL	49 000	0	49 000	87 300	136 300
PART PROJET SAICA**	40 000	0	40 000	30 000	70 000
PART PROJET STOTCA*******	90 000	0	90 000	135 000	225 000
PART PROJET ZAGROM*	60 000	0	60 000	108 000	168 000
PART PROJET DRIDI PLAST PARTICIPATION LINGETTE	20 000	0	20 000	24 200	44 200
BEBE PART PROJET AUTOBLOQUANT	255 000	0	255 000	220 000	475 000
SILIANA	70 000	0	70 000	138 000	208 000
PART PROJET HIPAC	50 000	0	50 000	78 000	128 000
PART SALMI PLAST	10 000	0	10 000	16 740	26 740
PART PROJET HNO PART SET INDUDTRIE DES	100 000	0	100 000	144 000	244 000
BRIQUES	400 000	0	400 000	0	400 000

PARTICIPATION	Situation au 31/12/2010						
	Fds Propres	BEI	Val. Brute	FOPRODI	RITI	TOTAL	
PROJET EXPO FOREST	18 000	0	18 000	36 000		54 000	
PROJET BOLERIO SA	400 000	0	400 000	0		400 000	
PROJET CIGMA BUSINESS COM	45 885	0	45 885	0	45 885	91 770	
PROJET TUILE DU NORD	55 000	0	55 000	50 000		105 000	
PROJET WOOD PLAST	95 400	0	95 400	84 600		180 000	
PROJET PLASTIC DU NORD	11 000	0	11 000	17 100		28 100	
PROJET KHAIRAT BLEDI	50 000	0	50 000	160 000		210 000	
PROJET IPLAST	320 000	0	320 000	270 000		590 000	
PROJET BIO ESSENCES	22 000	0	22 000	24 000		46 000	
PROJET ENERGY INDUSTRIE	539000	0	539 000	0		539 000	
PROJET PROMAX	180 000	0	180 000	256 500		436 500	
PROJET NEEDLE FASHION	46 000	0	46 000	132 000		178 000	
P ROJET ECOPRODUCTA	40 000	0	40 000	0		40 000	
PROJET ACT PHARMA	160 000	0	160 000	160 000		320 000	
PROJET NEEDLE FASHION	143 000	0	143 000	0		143 000	
PROJET LES VERGERS DU	330 000	Ĭ	1 10 000	ŭ		1 10 00	
SOLEIL		0	330 000	0		330 000	
PROJET MENUISERIE EL AYADI	20 000	0	20 000	20 000		40 000	
PROJET SIGMA SOL	60 000	0	60 000	60 000		120 000	
PROJET SIMER	53 000	0	53 000	120 000		173 000	
PROJET TREEFINORD	150 000	0	150 000	331 000		481 000	
PROJET TOM FRAIS	23 000	0	23 000	72 000		95 000	
PROJET BIOFREEZ	175000	0	175000	322 000		497000	
PROJET NESMA INDUSTRIE	132000	0	132 000	288 000		420 000	
PROJET SONOMAR	46 000	0	46 000	46 000		92 000	
PROJET LES RAMEAUX DE	88 000	ŭ	10 000	10 000		02 00	
CARTHAGE		0	88 000	196 000		284 000	
PROJET SOMOMA	10 000	0	10 000	26 400		36 400	
PROJET NUTIDOR	180000	0	180000	354000		534000	
PROJET SIMETAL	420000	0	420 000	320000		740 000	
PROJET MEDICAL WEAR	50000	0	50000	120000		170000	
PROJET ALIMENTS VERTS	82000	0	82000	223000		305000	
PROJET TECHNOLATEX	240000	0	240000	440000		680000	
PROJET EQUERRE MODE	100000	0	100000	207000		307000	
PROJET MS ELITE PROJET GLOBAL PAYMENT	30500	0	30500	84000		114500	
GATEWAY	140000	0	140000	0		140000	
PROJET FEEDBACK LEADERS	150000	0	150000	0		150000	
TOTAUX	12 434 398	271 582	12 705 980	7 823 190	45 885	20 575 055	

Les participations provisionnées se présentent au 31 décembre 2010 comme suit :

PARTICIPATION	Situation au 31/12/2010					
	Val. Brute	PROVISIONS	VCN			
SMVDA ETTATAOUER	12 000	12 000	0			
STE ZBIDA	6 000	6 000	0			
STE FRUINOR	15 000	15 000	0			
SFFYN SAMI	60 000	59 500	500			
CENTRALE LAITIERE LE SERS	156 350	156 350	0			
S.K.P.C.M	4 800	4 800	0			

Sous total (1)	4 495 395	2 524 559	1 970 836
TUNIPA	175 000	70 000	105 000
DARNA	300 000	128 800	171 200
ILHEM	66 670	13 330	53 340
BEST CAR	64 000	9 000	55 000
ESSAIDIA	42 000	11 000	31 000
TUNISIE FONDERIE	250 000	59 200	190 800
SOTES	109 000	43 600	65 400
CEPAS MUSTI	45 000	18 000	27 000
CTIA	150 000	25 000	125 000
SIEM	250 000	125 000	125 000
AL DESIGN	55 000	55 000	0
SIMAC	350 000	174 000	176 000
Le FRIGO	115 875	23 520	92 355
SIST	34 800	11 600	23 200
BOUMAKLOUF	165 000	82 500	82 500
SUISSE DES VINS	150 000	90 000	60 000
Wintech	30 500	25 000	5 500
Wintech Salim	455 000	246 100	208 900
SINA	200 000	99 900	100 100
Clinique Engins BeJa	150 000	150 000	0
ABIT (Béjaoui)	133 000	130 568	2 432
ABIT (Béjaoui)	58 400	55 968	2 432
ABIT (Ben Abda)	61 000	58 568	2 432
CENTRALE LAITIERE VAGA	198 750	99 375	99 375
VONORD	229 000	114 500	114 500
STE NORD TOURISME	124 000	124 000	12 400
SMVDA AOUILIA STE SOTUFAF	100 000	9 250 87 520	0 12 480
MOZART	30 000 9 250	23 735 9 250	6 265
T.G.A	140 000	106 875	33 125

Les provisions sur les participations intéressent les participations financées sur les fonds propres de la **SODINO**.

Note A.4- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants totalisent 482 502 dinars se détaillent comme suit :

DESIGNATION	Mon	Montants		
	31/12/2010	31/12/2009		
- Prêt au personnel	82 054	33 313	48 741	
- Etat impôt et taxes	221809	188 378	33 431	
- Débiteurs divers	32708 6407	19 478 9 107	13 230 -2 700	
Charges constatés d'avanceProduit à recevoir	146 639	16 482	-2 700 130 157	
Valeur Brute	489 617	266 758	222 859	
- Provision	-7115	-7 115	0	
TOTAUX	482 502	259 643	222 859	

Note A.5- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente au 31/12/2010 une valeur nette comptable de **21 086 787 Dinars** contre **6 011 222Dinars** au 31/12/2009 Elle s'analyse comme suit :

DESIGNATION	DESIGNATION Montants	Montants		
	31/12/2010	31/12/2009		
- Titres cotés en bourse	939 253	704 754		
Placements financiers Intérêts courus sur placements	13 920 319 62 231	4 623 741 56 292	234 499 9 296 578	
- Compte courants	6 560 700	825 700	5 939 5 735 000	
Valeur Brute	21 482 503	6 210 487	15 272 016	
- Provision / Titres de placement	-207 216	-129 265	-77 951	
- Provision / CCA	-188 500	-70 000	-118 500	
TOTAUX	21 086 787	6 011 222	15 075 565	

Note A.5-1 comptes courants associés

Le compte courant associé se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Provision	VCN
DEB CRED DIVERS CEB	250 000		250 000
DEB DIVERS STE VONORD	128 000	64 000	64 000
DEBI DIV STE ILHEM	70 000	70 000	0
COMPTE COURANT ASSO FONDERIE*	37 000	12 000	25 000
CCA TUNISO-SUISSE DES VINS	50 000	12 500	37 500
DEBITEUR DIVERS CCA SIEM******	150 000	30 000	120 000
PART CCA STE HELIX	23 000		23 000
CCA INTRE MARBRE ET GRANITE	60 000		60 000
CCA CANADO TUNISIENNE DES INDUSTRIE	150 000		150 000
PART CCA STE BEE******	7 700		7 700
COMPTE COURANT ASSOCIE SOTULIN	100 000		100 000
COMPTE CORANT ASSOCIE SOTRAMOL	35 000		35 000
PART CCA INB****	150 000		150 000
COMPTE COURANT ASSOCIES ENERGY INDUSTRI	150 000		150 000
CCA SAB	100 000		100 000
PART CCA ZAAFRANA**	100 000		100 000
SOPINO	5 000 000		5 000 000
Total	6 560 700	188 500	6 372 200

Note A.6- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Cette rubrique présente au 31 décembre 2010 un solde débiteur de 7 877 866 Dinars, ventilée par poste comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Universelle de bourse	36	72	-36
- Chèques à encaisser	3737	15 624	
- Banques	7 874 093	143 112	
TOTAUX	7 877 866	158 808	7719058

NOTES AUX PASSIFS

Note B.1- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

B.1.1- Capital social:

Le capital de la **SODINO** s'élève à **48 000 000 Dinars**, il est réparti sur 4 800 000 actions de valeur nominale 10 dinars chacune qui se détaille comme suit :

	Actionnaires	Nombre	Valeur	Montant	Pourcentage
		d'actions	nominale	en Dinars	
-	BANQUE NATIONALE AGRICOLE	1 332 096	10	13 320 960	27,752%
-	BANQUE DE L'HABITAT	952 346	10	9 523 460	19,841%
-	SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	596 939	10	5 969 390	12,436%
-	STUSID	229 028	10	2 290 280	4,771%
-	BANQUE DE TUNISIE	280 000	10	2 800 000	5,833%
-	BTS	277 842	10	2 778 420	5,788%
-	BFPME	240 000	10	2 400 000	5,000%
-	AUTRES (-5%)	891 749	10	8 917 490	18,578%
то	TAL	4 800 000	10	48 000 000	100,000%

B.1.2- Réserves :

Les réserves de la SODINO s'élèvent au 31/12/2010 à 699 071 DT et se détaillent comme suit :

DESIGNATIO+N	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
Réserve légaleRéserves ordinairesRéserve pour Fonds social	49 089 573 698 76 284	573 698	0 0 4 050
TOTAUX	699 071	695 021	4 050

Note B.2- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants de la **SODINO** s'élèvent au 31/12/2010 à **15 154 168 Dinars**, contre **5 349 945 dinars** au 31/12/2009, et se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Financement 21-21	555 724	559 131	-3 407
- Financement FOPRODI	6 543 190	4 304 130	2 239 060
- Emprunt BEI	271 582	282 332	-10 750
- Avances sur cession d'actions	237 787	158 467	79 320
- Financement IRADA KEF	3 750 000	-	3 750 000
- Financement IRADA JENDOUBA	3 750 000	-	
- Financement RITI	45 885	45 885	3 750 000
TOTAUX			0
1017.07	15 154 168	5 349 945	9 804 223

Note B.3- AUTRES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique présente au 31 décembre 2010 un solde de **166 844 Dinars** contre **118 423 Dinars** à la clôture de l'exercice précédent. Elle se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Personnel Charges à payer	57 348	48 682	8 666
- Provision pour Congés Payés	27 944	27 945	-1
- Etat Impôts et Taxes	33 111	16 185	16 926
- CNSS et CNRPS & Ass. Groupe	37546	20 292	17 254
- Créditeurs divers	1951	1889	62
Compte de régularisation Passif / Fonds socialCompte d'attente	8846 98	3432 98	5414 0
TOTAUX	166 844	118 423	48 321

Note B.4- AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les autres passifs financiers de la SODINO s'élèvent au 31/12/2010 à 443 450 Dinars.

Ce poste se détaille comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Exigible BEI	435 689	419 643	16 046
- Exigible FOPRODI	7 761	22 582	-14 821
TOTAL	443 450	442 225	1 225

NOTES AU COMPTES DE RESULTAT

Note C.1-. REVENUS

Les revenus de l'année 2010 s'élèvent à 798 554 Dinars et se détaillent comme suit :

	MONTA	ANTS	VARIATION
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
Revenus des Participations	162 399	97 040	65 360
- Plus Values sur cessions d'actions	152 699	84 603	68 097
- Jetons de présence	9 700	12 437	-2 737
Revenus des Placements et opérations			
financière	492 741	362 886	129 857
- Produits Comptes à terme	152 928	246 349	93 421
- Plus value/titre Sicav	15 666	9200	6 466
- Plus value/CCA	109 678	2517	107 161
- Dividendes des titres de placement	184 670	25066	159 604
- Plus values sur titres de placement	24 314	76 349	-52 035
- Intérêts créditeurs	4 322	2264	2 058
- Produits des prêts 21-21		287	-287
- Produits fonds social	1 163	852	311
Etudes et prestations de services	139 812	74 320	65 492
- Revenus conventions d'assistance	60 630	42 955	17 675

- Commissions sur projets financés FOPRODI		31 365	
	79 182		47 817
Autres Produits D'exploitation	3600	3 950	-350
TOTAUX	798 552	538 196	260 358

Note C.2-. CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES

Sous cette rubrique figurent les charges financières supportées par la **SODINO** au cours de l'exercice 2010. Ces charges s'élèvent à **142 636 Dinars** et se détaillent comme suit :

	Mor		
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
Opérations sur titres	140 953	140 604	
- Frais sur titres de placement	6933	20 005	349 -13 072
Pertes sur cession titres de placementFrais / titres de participation	134 020	120 746 3 902	13 274 -3 902
- Récupération frais / titres de participation	0	-3 298	3298
- Récupération assurances auto	o l	-751	751
Services bancaires - Commissions bancaires - Intérêts des comptes courants	1 683 1 293 390	2 783 1 702 1 081	-1 100 -409 -691
TOTAUX	142 636	143 387	-751

Note C.3- ACHATS NON STOCKES DE FOURNITURES ET

SERVICES EXTERIEURS

Les achats non stockés de fourniture et services extérieurs s'élèvent au 31 décembre 2010 à **167 459 dinars** contre **162 330 dinars** en 2009 soit une augmentation de **5 129** dinars.

	DESIGNATION Montants		VARIATION	
	DEGIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
-	Achats non stockés de fournitures	8 019	6976	1 043
-	Journaux, revues et documentation	356	286	70
-	Achat carburant	20 558	19309	1 249
-	Loyers et charges locatives	12 671	10139	2 532
-	Entretiens et réparations	10 452	9929	523
-	Assurances	7 197	7792	-595
-	Honoraires & Services extérieurs	27 441	19421	8 020
-	Publicités et relations publiques	25 182	25399	-217
-	Déplacements, Missions et Réceptions	13 785	20160	-6 375
-	Frais postaux et de télécommunication	25 011	18631	6 380
-	Etudes recherches et services extérieurs	12 661	18 154	-5 493
-	Achats Divers	765	1207	-442
-	Eau et électricité	3 361	4927	-1 566
	TOTAUX	167 459	162 330	5 129

Note C.4- CHARGES DU PERSONNEL

Les charges du personnel s'élèvent au 31 décembre 2010 à 435 680 dinars contre 371 308 dinars en 2009 soit une augmentation de 64 372 dinars.

	Мог	ntants	
DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Salaires et compléments de salaires	200 548	184 902	15 646
- Primes et gratifications	154 725	123961	30 764
- Congés payés	8 648	4679	3 969
- Charges patronales CNSS, CNRPS et ATMP	63 886	50 942	
- Assurance Groupe	7 873	6 824	12 944
- Assurance Groupe	7 070	0 024	1 049
TOTAUX	435 680	371 308	64 372

Note C.5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

Les dotations aux amortissements et aux provisions se détaillent comme suit :

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION	
Dotations aux amortissements - Résorption des Charges réparties - Amortissement des immobilisations	61 141 13 000 48 141	49 597 4 500 45 097	11 544 8 500 3 044	
Dotations aux Provisions - Provision sur autres actifs courants	1 128 004	153 804	974 200	
- Provisions sur titres de participation	941 850	402 732	539 118	
- Provisions sur titres de placement	77 950	129 265	-51 315	
Provisions comptes courants associésReprise / Provision sur titres de participation	118 500	- -70 000	118 500	
- Reprise / Provision sur titres de placement	-10 296	-308 193	70 000 297 897	
TOTAUX	1 189 145	203 401	985 744	

Note C.6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
 Jetons de présence T.F.P FOPROLOS T.C.L Droits de timbre et d'enregistrement Taxes sur les véhicules Pénalités de retard Récupération assurance 	32 500 7 148 3 574 135 5 645 1 480	21 250 6 099 3 050 103 650 1 520 49	11 250 1 049 524 32 4 995 -40 -49
TOTAUX	50 482	32 720	17 761

Note C.7- AUTRES GAINS ORDINAIRES

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
 Produit sur cession des immobilisations corporelles Différence de règlement 	- 2	25 617 -	-25 617 2
TOTAUX	2	25 617	-25 615

Note C.8- AUTRES PERTES ORDINAIRES

DESIGNATION	31/12/2010	31/12/2009	VARIATION
- Perte sur cession AGRITECH - Autres		25 000	-25 000
- Autres		59	-59
TOTAUX	-	25 059	-25 059

NOTE D1- VARIATION DES CREANCES ET AUTRES ACTIFS COURANTS

La variation des créances et autres actifs courants se détaille comme suit :

DESIGNATION	Mon	Montants		
	31/12/2010	31/12/2009		
 Prêt au personnel Etat impôt et taxes Débiteurs divers Charges constatés d'avance Produit à recevoir 	82 054 221809 32708 6407 146 639	33 313 188 378 19 478 9 107 16 482	48 741 33 431 13 230 -2 700 130 157	
Valeur Brute	489 617	266 758	222 859	
- Provision	-7115	-7 115	0	
TOTAUX	482 502	259 643	222 859	

NOTE D2- VARIATION DES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES

La variation des fournisseurs et autres dettes se détaille comme suit :

DESIGNATION	Montants		VARIATION
	31/12/2010	31/12/2009	
 Fournisseurs et comptes rattaches Autres passifs courants 	26 610 166 844	24 223 118 423	2 387 48 421
TOTAUX	193 454	142 646	50 808

NOTE D3- Décaissements SUR Participations

Les décaissements sur participation se détaillent comme suit :

Souscription nominale : 6 068 900 dinars,
 Versement restant à effectuer : -1 093 275 dinars,
 total versé 4 975 625 dinars.

Note D.4- VARIATION DES PLACEMENTS COURANTS

La variation des placements courants se détaille comme suit :

DESIGNATION	Monta	VARIATION	
	31/12/2010	31/12/2010 31/12/2009	
 Titres cotés en bourse Placements financiers Intérêts courus sur placements 	939 253 13 920 319 62 231	704 754 4 623 741 56 292	234 499 9 296 578 5 939
TOTAUX	14 921 803	5 384 787	9 537 016

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST SODINO SILIANA

RAPPORT GENERAL SUR LES COMPTES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Messieurs,

En exécution du mandat de Commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons examiné les états financiers ci-joints de la SODINO arrêtés au 31 Décembre 2010 ainsi que les documents annexes.

Ces états financiers sont établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de votre Société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons conduit notre audit en accord avec les normes généralement admises. Ces normes exigent que nous planifions et que nous accomplissions l'audit de façon à obtenir une assurance raisonnable nous permettant de conclure si les états financiers ne sont pas entachés d'inexactitudes significatives.

Un audit est l'examen, sur la base de tests, des preuves de validité des montants et informations contenus dans les états financiers. Un audit comprend généralement la vérification des principes comptables utilisés et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une évaluation globale de la présentation des états financiers. Nous pensons que notre audit fournit un fondement raisonnable à notre opinion.

01- APPRECIATION DU SYSTEME DE CONTROLE INTERNE

Nous avons procédé à l'évaluation du système de contrôle interne et nous n'avons relevé aucune défaillance particulière pouvant avoir un impact sur les états financiers.

02- OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

A notre avis, les états financiers ci-joint et auxquels il est fait référence sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tous les aspects importants, de la situation financière et du patrimoine de la SODINO ainsi que du résultat de ses opérations pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 en conformité avec les principes comptables généralement admis.

Tunis le, 07 Juin 2011

P/CEGAUDIT HAMMI LOTFI

RAPPORT SPECIAL

Messieurs,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués

I- Conventions et opérations réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

La SOPINO, société filiale de la SODINO, a bénéficié d'un crédit sous forme de compte courant pour un montant de 5 000 000 dinars. Le crédit a rapporté la somme de 108 883 dinars comme intérêts de compte courant.

Nos travaux n'ont pas révélé d'autres opérations rentrant dans ce cadre. Aussi votre conseil ne nous a informé d'aucune convention.

II- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

II.1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit:

La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du conseil du 31 octobre 1996. Cette rémunération est composée des salaires mensuels ainsi que de primes diverses.

Il bénéfice également d'une voiture de fonction et de 500 litres de carburant par mois.

L'ensemble des primes et salaires servis en 2010 s'est élevé à 63 823 dinars.

Le Directeur Général Adjoint, a bénéficié d'un salaire brut de 56 733 dinars, d'une voiture de fonction et de 300 litres de carburant par mois.

Tunis le, 07 Juin 2011

P/CEGAUDIT HAMMI LOTFI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS-

Siège social :56 Avenue Mohamed V 1001 Tunis

La BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE-BTS- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 16 juillet 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes, IMAC (Abderrazek SOUEI) ,et le Groupement DDF – AUDIT (Selim FRIAA) et Cabinet Houcine Gamra (Houcine Gamra)

BILAN (Exprimé en KDT)

ACTIFS	Notes	31/12/2010	31/12/2009 (retraité) *
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	3.1	3 307	4 332
Créances des établissements bancaires et financiers	3.2	9 008	2 066
Créances sur la clientèle	3.3	573 865	523 343
Porte feuille –titres d'investissement	3.4	2 891	2 260
Valeurs immobilisées	3.5	7 408	7 400
Autres actifs	3.6	11 791	8 776
Total des actifs		608 269	548 177

PASSIFS ET CAPITAUX	Notes	31/12/2010	31/12/2009 (retraité) *
PASSIFS			
Banque centrale et CCP	4.1	3 435	3 469
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.2		
		3 602	3 963
Dépôts et avoirs de la clientèle	4.3	3 173	2 814
Emprunts et ressources spéciales	4.4	522 116	466 249
Autres passifs	4.5	30 434	26 484
Total Passifs		562 760	502 979
CAPITAUX PROPRES			
Capital		40 000	40 000
Réserves		3 348	2 783
Résultats reportés		1 595	1 408
Résultat de l'exercice		566	1 007
Total Capitaux propres		45 509	45 198
Total Passifs et Capitaux Propres		608 269	548 177

(*) Soldes retraités pour les besoins de la comparabilité

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN AU 31 décembre 2010 (Exprimé en KDT)

	Note	31/12/2010	31/12/2009
Passifs Eventuels			
Cautions, avals et autres garanties données Actifs donnés en garanties	6.1	84	84
Total Passifs éventuels		84	84
Engagements donnés			
Engagements de financement donnés Engagements sur titres (Participations non libérées)	6.2 6.3	28 249 695	24 041
Total Engagements donnés		28 944	24 041
Engagements reçus			
Engagements de financement reçus Garanties reçues	6.4	385 762	358 596
Total Engagements reçus		385 762	358 596

ETAT DE RESULTAT (Exprimé en KDT)

	Notes	31/12/2010	31/12/2009
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	5.1	12 486	12 051
Commissions	5.2	2 751	2 590
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	5.3	104	254
Total Produits d'exploitation bancaire		15 341	14 895
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts et charges assimilées	5.4	(1 475)	(2 354)
Pertes sur portefeuille titres commercial et opérations financières		(8)	(6)
Total charges d'exploitation Bancaire		(1 483)	(2 360)
PRODUIT NET BANCAIRE		13 858	12 535
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs	5.5	(949)	(316)
Autres produits d'exploitation		2	3
Frais du personnel	5.6	(7 925)	(7 392)
Charges générales d'exploitation	5.7	(3 455)	(3 149)
Dotations aux amortissements et aux Provisions sur immobilisations		(738)	(713)
RESULTAT D'EXPLOITATION		793	968
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires	5.8	53	348
Impôts sur les bénéfices		(280)	(309)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		566	1 007
Solde en gain/pertes provenant des éléments extraordinaires		-	-
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		566	1 007
Effets des modifications comptables (net d'impôt)		(299)	-
RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		267	1 007

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE (Exprimé en KDT)

(Modèle autorisé)

	31/12/2010	31/12/2009
Activités d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés	15 434	13 983
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(17)	(105)
Dépôts /retraits dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	-	-
Prêts et avances / remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(54 020)	(66 033)
Dépôts /retraits de dépôts de la clientèle	359	(2 186)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(8 600)	(7 391)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(4 897)	(5 553)
Impôt sur les bénéfices	(288)	(310)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation	(52 029)	(67 595)
Activités d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	-	-
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement	(696)	-
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(829)	(149)
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(1 525)	(149)
Activités de financement		
Remboursement d'emprunts	(5 862)	(7 547)
Augmentation / diminution ressources spéciales	65 728	58 712
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	59 866	51 165
Variation de trésorerie		
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	6 312	(16 579)
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	(1 034)	15 545
Liquidités et équivalents de Liquidités en fin d'exercice	5 278	(1 034)

BO N° 3888 du Lundi 04 juillet 2011	PAGE -6-
BO N° 3888 du Lundi 04 juillet 2011	PAGE -6-
IV – NOTES AUX ETA	TS FINANCIERS

1. PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Tunisienne de Solidarité a été crée le 21 Mai 1997.

La Banque Tunisienne de Solidarité, par le biais de l'octroi des crédits sans garantie, a pour objet de :

- Ancrer la culture de l'auto développement et de la prise de l'initiative ;
- Créer des offres d'emploi notamment pour les classes sociales les plus démunies ;
- Intégrer les petits projets dans le tissu économique ;
- Consolider l'effort des associations pour le développement.

2. NOTE AUX ETATS FINANCIERS (les chiffres sont exprimés en KDT)

2.1 Note sur le référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers relatifs à la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2010 ont été établis conformément aux dispositions des normes comptables tunisiennes et notamment les normes comptables relatives aux établissements bancaires.

2.2 Note sur les bases de mesure et les principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

2.2.1. Règles de prise en compte et d'évaluation des engagements

2.2.1.1 Règles de prise en compte des engagements

Les engagements de la banque sont constatés en hors bilan lors de la prise en compte de l'enregistrement du contrat et sont apurés au fur et à mesure des déblocages des crédits.

2.2.1.2 Règles d'évaluation des engagements et de détermination des provisions sur les engagements douteux

A. Critères de classification sur les crédits de microprojets

La classification des promoteurs est faite conformément aux dispositions de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 septembre 1991 complétée et modifiée par la circulaire de la BCT n° 99-04 du 19 mars 1999 et par la circulaire de la BCT n° 2001-12 du 04 mai 2001, et par référence aux termes de la note aux banques n° 93-23 du 30 juillet 1993 en se basant notamment sur le critère de l'antériorité d'impayés pour déterminer la classe du promoteur et par application de la règle de la contagion.

Classe	Retard de paiement
1	Inférieur à 90 jours
2	Compris entre 90 jours et 180 jours
3	Compris entre 180 jours et 360 jours
4	Supérieur à 360 jours

B. Détermination des provisions

B-1 MICRO—PROJETS

Les provisions sur les crédits classées sont déterminées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23. Toutefois, et afin de tenir compte des spécificités de l'activité de la BTS (crédits accordés sans garanties, clientèles de faible et moyen revenu), une provision supplémentaire de 1% a été constatée sur l'encours des crédits de la classe 0 et des crédits nécessitant un suivi particulier (classe 1).

Ces taux se présentent comme suit :

- Egales à 1% pour les actifs de la classe 0 et 1,
- Egales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- Egales à 50% pour les actifs de la classe 3,
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application de ces taux est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés par la BTS.

B-2 PC FAMILIAL

Les provisions sur les crédits PC familial sont calculées sur la base des taux minima par classe d'actif tels que prévu par la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 et la note aux banques n° 93-23.

Ces taux se présentent comme suit :

- au moins égales à 20% pour les actifs de la classe 2,
- au moins égales à 50% pour les actifs de la classe 3
- et égales à 100% pour les actifs de la classe 4.

Il est à signaler que l'application, de ces taux, est accompagnée d'un abattement de 90% qui correspond à la couverture du FNG de tous les crédits accordés et déclarés par la BTS.

2.2.2. Règles de prise en compte des intérêts et commissions sur les engagements

Les intérêts sur les engagements sont constatés au fur et à mesure qu'ils sont courus et sont rattachés à la période adéquate par abonnement.

Pour les crédits finançant les microprojets, et à chaque date d'arrêté comptable, les intérêts courus et non échus sont inscrits dans les comptes de créances rattachées correspondants par la contrepartie d'un compte de résultat.

Les intérêts afférents aux crédits consentis par la banque et demeurant impayés sont réservés.

Les intérêts réservés ne sont constatés en résultat qu'au moment de leur encaissement effectif.

La comptabilisation des commissions sur les crédits est prise en compte au moment de la constatation de l'enregistrement du contrat de crédit sur la base de gestion des crédits.

2.2.3. Règles de classification et d'évaluation des titres

Le portefeuille titre de la banque est composé uniquement des titres de participations.

Ces titres non cotés sont évalués par référence à leurs valeurs mathématiques. Seules les moins-values font l'objet de provisions nécessaires.

2.2.4. Valeurs Immobilisées

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'entrée est constitué du prix d'achat et du montant de la TVA non récupérable.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire conformément aux taux d'amortissement prévus par le décret n°2008/492 du 25/02/2008 :

- Logiciel et matériels informatiques	33%
- matériel de transport	20%
- MMB	20%
- Agencements et aménagements	10%
- Constructions	5%

2.2.5. Ressources spéciales

Ce poste enregistre les ressources extérieures accordées à la BTS tels que le FADES et le fonds provenant de la BID ainsi que les Ressources spéciales gérées par la Banque telles que : FOSDAP ; FONAPRAM ; FONDS 21-21 Microprojets et les autres ressources (Fonds Tuniso-Belge).

C1- Ressources spéciales accordées :

- FOSDAP
- FONAPRAM
- 21-21

C2- Ressources extérieures

- FADES
- BID

C3- Autres ressources

- Fonds Tuniso- Belge
- OMS & PDHL
- ONA

2.2.6. Engagements de financement donnés

Ce poste comprend notamment les crédits confirmés que la banque s'est engagée à mettre à la disposition des promoteurs des petits projets et les titres de participations non libérés.

2.2.7. Engagements de financement reçus

Ce poste comprend les garanties reçues du Fonds National de Garantie au titre des crédits micro-projets et PC familiales ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat.

3. BILAN ACTIF

3-1.caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, et TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **3 307 KDT** contre **4 332 KDT** au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2010	2009
Caisse principale Agence et Caisse auxiliaire		53	122
BCT BID		1	964
CCP exploitation	3-1-1	2 785	2 592
CCP agences BTS		53	64
Comptes BCT (4010+4012)		377	590
CCP versement épargneToumouh		38	-
TOTAL		3 307	4 332

3-1-1. CCP exploitation

Désignation	2010
CCP 302484	2 356
CCP 358331	206
CCP 848493	125
CCP 308909	89
CCP 275322	7
CCP 275326	2
Total	2 785

3-2. Créances sur les établissements bancaires

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **9 008 KDT** contre **2 066 KDT** au 31 décembre 2009, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2010	2009
Compte FADES STB	3-2-1	7	65
Placements sur le marché inter- bancaire	3-2-2	9 000	2 000
Intérêts sur placement à recevoir		1	1
TOTAL		9 008	2 066

3-2-1. Compte FADES STB

Ce compte enregistre les encaissements nets des décaissements des fonds accordés dans le cadre de la convention signée entre la BTS et le Fonds Arabe de Développement Economique et Social.

3-2-2. Placements sur le marché inter-bancaire

Les placements de la BTS au 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

Banque	Montant	Taux	Durée	Date valeur
STB	5 000	4,03%	03 j	03/01/2011
BFT	4 000	4,03%	03 j	03/01/2011

3-3 .créances sur la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **573 865 KDT** contre un solde de **523 343 KDT** au 31 décembre 2009, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2010	2009
Crédits MT non échus	3-3-1	178 318	163 456
Crédits BTS MT impayés	3-3-2	118 201	113 211
Crédits directs agence		6 250	4 520
Dotation FONAPRAM accordée		93 361	87 451
Dotation FONAPRAM impayée		25 586	22 437
Intérêts impayés	3-3-3	18 239	16 401
Intérêts à recevoir	3-3-4	1 157	1 105
Lignes de crédits servies aux ONG	3-3-5	166 384	144 923
Provisions sur crédits	3-3-6	(15 838)	(14 798)
Agios réservés	3-3-7	(18 239)	(16 417)
Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence	3-3-8	(438)	(548)
Clients agence débiteurs	3-3-9	357	329
Produits encaissés en 2011 au titre des impayés en intérêts au 31/12/2010.	3-3-10	527	1 273
TOTAL NET		573 865	523 343

3-3-1. Crédits à moyen terme non échus

Les crédits à moyen terme non échus s'élèvent au 31 décembre 2010 à **178 318 KDT** contre **163 456 KDT** au 31 décembre 2009 soit une variation positive de **14 862 KDT**. Le détail se présente comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Crédits sur ressources ordinaires	93 676	81 027	12 649
Crédits P.C.F	7 238	7 642	(404)
Crédits sur la ligne 21-21	65 037	66 678	(1 641)
Crédits FOSDAP	1 250	682	568
Crédits BID	7 976	6 561	1 415
Crédits ONA	3 141	866	2 275
TOTAL	178 318	163 456	14 862

3-3-2. Crédits à moyen terme impayés

Le total des impayés en principal au 31 décembre 2010, a atteint **118 201 KDT**. Ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Crédits sur ressources ordinaires Impayés	67 157	65 961	1 196
Crédits P.C.F impayés	12 388	13 002	(614)
Crédits impayés sur la ligne 21-21	38 401	34 230	4 171
Crédits impayés sur la ligne FOSDAP	1	1	-
Crédits impayés sur la ligne BID	137	17	120
Crédits impayés sur la ligne ONA	117	-	117
TOTAL	118 201	113 211	4 990

3-3-3. Intérêts impayés

Ce compte enregistre le montant des intérêts impayés sur les crédits octroyés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Intérêts impayés sur ressources ordinaires	10 637	9 533	1 104
Intérêts impayés - crédits P.C.F	900	954	(54)
Intérêts impayés crédits 21-21	6 618	5904	714
Impayés sur frais BID	33	9	24
Intérêts impayés ONA	20	1	19
Intérêt impayés client agence	31	-	31
TOTAL	18 239	16 401	1 838

3-3-4. Intérêts à recevoir

Ce compte enregistre les intérêts courus et non encore échus au 31/12/2010. Il se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Intérêts à recevoir sur crédit M.T	634	610	24
Intérêts à recevoir sur crédit 21-21	357	378	(21)
Intérêts à recevoir sur crédit FOSDAP	42	15	27
Intérêts à recevoir sur clients débiteurs	19	19	-
Intérêts à recevoir sur crédit BID	83	75	8
Intérêts à recevoir sur crédit ONA	22	8	14
TOTAL	1 157	1 105	52

3-3-5. Ligne de crédits servis aux associations

Ce compte enregistre les montants servis aux associations nets des recouvrements encaissés. Ces fonds sont alloués sous formes de micro crédits dans le cadre de la convention signée entre la BTS et l'Etat Tunisien le 20 septembre 1999.

Ce compte présente au 31/12/2010 un solde de **166 384 KDT** contre **144 923 KDT** au 31/12/2009, soit une variation positive de **21 461 KDT**.

3-3-6. Provisions sur crédit

Ce compte enregistre les provisions effectuées sur les crédits impayés. Il se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009	Variation
Provisions crédit M.T	8 240	7 793	447
Provisions crédit 21-21	5 185	4 639	546
Provisions crédit Agence	545	399	146
Provisions crédit PCF	1 315	1 384	(69)
Provisions bon de cession projet	225	218	7
Provisions bon de recouvrement	328	365	(37)
TOTAL	15 838	14 798	1 040

3-3-7. Agios réservés

Désignation	2010	2009	Variation
Agios réservés sur Crédit M.T	10 637	9 533	1 104
Agios réservés sur 21/21	6 618	5 904	714
Agios réservés sur PCF	900	954	<54>
Agios réservés sur BID	33	21	12
Agios réservés sur ONA	20	1	19
Agio réservés sur client Agence	31	4	27
TOTAL	18 239	16 417	1 822

3-3-8 Produits perçus et constatés d'avance sur crédits agence

Il s'agit des produits perçus et constatés d'avance sur les crédits directs octroyés au niveau de la succursale.

3-3-9 Clients agence débiteurs

Il s'agit des comptes clients débiteurs au niveau de la succursale, ils se détaillent comme suit:

Désignation	2010
Comptes dépôts particuliers	117
Comptes dépôts personnels	47
Compte dépôt commercial	193
Total	357

3-3-10 Produits encaissés en 2011 au titre des impayés en intérêts au 31/12/2010

Il s'agit des recouvrements réalisés en 2011 au titre des impayés en intérêts arrêtés au 31/12/2010. Ils s'élèvent à **527 KDT** (Produits post clôture).

3-4. Portefeuille Titres d'investissement

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 3 104 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant brut	Provision	VNC
Société Tunisienne de Garantie	20	-	20
Société SIDCO	365	(16)	349
Société SODIS SICAR	391	(11)	380
Société SIBTEL	69	-	69
Société FRDCM	175	(50)	125
Société SODINO	2 084	(136)	1 948
TOTAL	3 104	(213)	2 891

3-5. valeurs immobilisées

La valeur nette des immobilisations s'élève au 31 décembre 2010 à **7 408 KDT** contre **7 400 KDT** au 31 décembre 2009. Elle se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
Logiciel informatique	227	226
Fonds Commerce	26	26
Immobilisation incorporelle en cours	229	149
Matériel Informatique	696	691
Matériel de Transport	1 949	1 516
Mobilier et Matériel de Bureau	648	630
construction	7 047	7 047
Agencements, Aménagements et Installations	1 834	1 541
Agenc. Aménag et Installations en cours	-	85
Total immobilisations Brutes	12 656	11 911
Amortissements	(5 248)	(4 511)
Total immobilisations nettes	7 408	7 400

Le tableau de mouvement des immobilisations et des amortissements pour la période allant du premier janvier 2010 au 31 décembre 2010 est présenté ci-après :

Tableau de mouvement des immobilisations et des amortissements Période allant du 01-01-2010 au 31-12-2010 (Montants en dinars)

Désignation	Valeur Brute 31/12/2009	Cession (reclassement) 2010	Acquisition Exercice 2010	Valeur Brute 31/12/2010	Taux %	Amort cumulé au 31/12/2009	Dotation Exercice 2010	Reprise 2010	Amort cumulé 31/12/2010	VCN au 31/12/2010
Immobilisations incorporelles										
Immobilisations incorporelles en	148 445	-	80 840	229 285	-	-	-	-	-	229 285
Fonds de Commerce	26 102	-	-	26 102	5%	2 139	1 305	-	3 444	22 658
Logiciel	226 323	-	659	226 982	33%	185 855	37 509	-	223 364	3 618
Total Immobilisations incorporelles	400 870	-	81 499	482 369		187 994	38 814	-	226 808	255 561
Immobilisations corporelles										
Construction	7 047 239	-	-	7 047 239	5%	827 072	352 362	-	1 179 434	5 867 805
Matériel informatique	691 185	-	5 134	696 319	33%	594 196	52 866	-	647 062	49 257
Matériel de transport	1 516 420	-	432 370	1 948 790	20%	1 143 821	150 022	-	1 293 843	654 947
Matériel Mobilier de bureau	630 225	-	17 626	647 851	20%	527 338	40 660	-	567 998	79 853
Agencement Aménagement et Instal	1 540 876	-	292 799	1 833 675	10%	1 230 306	102 869	-	1 333 175	500 500
Agen. Aménagement et Inst. En	84 499	(84 499)	-	-		-	-		-	-
Total Immobilisation corporelles	11 510 444	(84 499)	747 929	12 173 874		4 322 733	698 779	-	5 021 512	7 152 362
Total Actif Immobilisé	11 911 314	(84 499)	829 428	12 656 243		4 510 727	737 593	-	5 248 320	7 407 923

3-6. autres actifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **11 791 KDT** contre **8 776 KDT** au 31 décembre 2009, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2010	2009 retraité	2009
Assurances		521	514	514
Subvention à recevoir FOSDAP	(*)	-	-	14 705
Etat, impôts et taxes		297	314	314
Personnel, comptes rattachés		2 034	1 607	1 607
Primes d'investissement de l'Etat	(*)	-	-	22 440
Etat, subvention d'équilibre à recevoir	3-6-1	120	120	120
Créances sur l'Etat	3-6-2	1 523	814	814
Commissions de gestion à recevoir FONAPRAM		2 111	1 787	1 787
Comptes d'attente et de régularisation	3-6-3	5 068	3 295	3 295
Subvention PCF		37	308	308
Commissions de gestion à recevoir ONA		80	17	17
TOTAL		11 791	8 776	45 921

^(*) Les primes d'investissement FONAPRAM et les subventions FOSDAP accordés aux bénéficiaires des crédits sont désormais présentées en soustraction des fonds correspondants mis à la disposition de la banque (note 4-4 emprunts et ressources spéciales).

3-6-1. Etat, subvention d'équilibre à recevoir

Il s'agit des sommes à récupérer de l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs aux emprunts BID et FADES.

3-6-2. Créance sur l'Etat

Le solde de ce compte correspond au montant des subventions d'équilibre à recevoir de l'Etat au titre du différentiel entre le taux d'intérêt sur les crédits accordés par la banque et les coûts supportés annuellement.

3-6-3 : Comptes d'attente et de régularisation Actif

Les comptes de régularisation comportent un « Compte d'ordre Actif » et un « Compte d'ordre passif » servant à enregistrer les opérations de compensations des valeurs remises à l'encaissement. Ils présentent au 31 décembre 2010 des soldes non justifiés.

Désignation	2010	2009
Compte d'ordre actif	3 044	2 423
Compte d'ordre passif	1 670	603
Inter-siège contentieux	24	24
Autres comptes de régularisation	330	243
TOTAL	5 068	3 295

4. BILAN PASSIF

4-1. Banque Centrale et CCP

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **3 435 KDT** contre **3 469 KDT** au 31 décembre 2009, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2010	2009
Comptes CCP exploitation	4-1-1	3 433	3 469
Compte CCP intérêts épargne Toumouh		2	-
TOTAL		3 435	3 469

4-1-1. Compte CCP exploitation

Ces comptes se détaillent comme suit :

TOTAL	3 433
Compte CCP 3127-81	125
Compte CCP 8485-02	3 308

4-2. Dépôts et avoirs des établissements financiers

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **3 602 KDT** contre **3 963 KDT** au 31 décembre 2009, et se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
STB Compte Exploitation	12	12
Compte STB PC Familial	3 538	3 905
Compte BNA (4688 & 4740)	52	46
TOTAL	3 602	3 963

4-3. dépôts et avoirs de la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **3 173 KDT** contre **2 814 KDT** au 31 décembre 2009, et se détaille comme suit :

Désignation		2010	2009
Comptes de dépôt	4-3-1	2 223	2 593
Comptes spéciaux d'épargne		746	150
Autres comptes de dépôts		204	71
TOTAL		3 173	2 814

4-3-1. Comptes de dépôt

Ces comptes enregistrent les dépôts créditeurs au niveau de la succursale et se détaillent comme suit:

Désignation	09/2010	09/2009
Comptes de dépôts particuliers	1 499	2 073
Comptes Dépôts commercial	581	348
Comptes de dépôts du personnel	143	172
TOTAL	2 223	2 593

4-4. emprunts et ressources spéciales

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **522 116 KDT** contre un solde de **466 249 KDT** au 31 décembre 2009, il se détaille comme suit :

Désignation		2010	2009 retraité	2009
FONAPRAM		152 824	138 059	138 059
Prime investissement / Etat	(*)	(25 202)	(22 440)	-
Dotation de L'Etat pour Financement des microcrédits		191 415	164 829	164 829
Sommes versées par l'Etat 26-26		20 000	20 000	20 000
Fonds National de L'emploi 21-21 MPJ		128 100	115 100	115 100
Ressources PRD		1 100	1 100	1 100
Emprunts Trésor Tunisien		-	1 250	1 250
Fonds Tuniso- Belge		2 003	1 827	1 827
Emprunt FADES		30 177	32 498	32 498
Micro crédit OMS		18	18	18
Micro crédit PDHL		444	444	444
Ressources Ministère Agriculture MC		10 000	10 000	10 000
Ressources BID		4 350	5 163	5 163
Dettes rattachées à des emprunts		118	138	138
Ressources FOSDAP		20 550	11 950	11 950
Subvention à recevoir FOSDAP	(*)	(17 400)	(14 705)	-
Ressources ONA		3 619	1 018	1 018
TOTAL		522 116	466 249	503 394

^(*) Les primes d'investissement FONAPRAM et les subventions FOSDAP accordés aux bénéficiaires des crédits sont désormais présenté en soustraction des fonds correspondants mis à la disposition de la banque. Les données de l'exercice 2009 sont retraitées pour les besoin de la comparabilité.

4-5. Autres passifs

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **30 434 KDT** contre un solde de **26 484 KDT** au 31 décembre 2009, et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2010	2009
Provisions pour passifs et charges	4-5-1	866	1 022
Comptes d'attente et de régularisation	4-5-2	19 428	16 864
Créditeurs Divers	4-5-3	10 140	8 598
TOTAL		30 434	26 484

4-5-1. Provisions pour passifs et charges

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
Provisions pour risque fiscal	155	185
Provisions pour risque divers	711	837
TOTAL	866	1 022

4-5-2. Comptes d'attente et de régularisation

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
Comptes d'affectation recouvrement	13 007	11 460
Comptes d'attente auto financement	3 133	2 317
Comptes d'attente subvention	1 131	877
Comptes d'attente BCT	206	354
Comptes PCF à débloquer	944	1 166
Autres comptes d'attente et de régularisation	1 007	690
TOTAL	19 428	16 864

4-5-3. Créditeurs Divers

Le solde de cette rubrique se présente et se détaille comme suit :

Désignation	Notes	2010	2009
FNG à payer		623	489
Assurances à payer	4-5-3-1	1 623	1 542
Comptes inter siège	4-5-3-2	4 318	3 264
Etat, impôts et taxes		655	630
Personnel, charges à payer		2 458	2 210
Dettes envers l'Etat	4-5-3-3	463	463
TOTAL		10 140	8 598

4-5-3-1: Assurances à payer

Les comptes assurances à payer enregistrent les primes retenues sur les bénéficières des crédits à payer aux assureurs. Elles sont retenues sur le montant du crédit accordé, ces comptes ne sont pas justifiés.

4-5-3-2 : Comptes inter siège :

Les comptes inter-siège servent à enregistrer entre autre, les opérations de recouvrement des échéances des crédits et les opérations de compensation des effets de commerce, au niveau de l'agence centrale. Ils dégagent des soldes anciens non justifiés. La banque a entamé depuis quelques années des travaux d'apurement et de justification. Ces travaux ne sont pas encore achevés, la situation au 31 décembre 2010 se présente comme suit :

Désignation	2010
Inter siégé recouvrement fonctionnaires de l'Etat	2
financement besoin FDR promoteurs	1 018
Inter siège PCF journalistes	109
Inter siège PCF 2 ^{ème} génération	1 831
Inter siège PCF 1 ^{ere} génération	393
Inter siège trésorerie	987
Autres comptes inter siège	(22)
TOTAL	4 318

4-5-3-3 Il s'agit des sommes dues à l'Etat dans le cadre de la convention de couverture contre les risques de change relatifs à l'emprunt FADES.

4-6. capitaux propres

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **45 509 KDT** contre **45 198 KDT** au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation	Note	2010	2009
Capital		40 000	40 000
Réserves	4-6-1	3 348	2 783
Résultats reportés	4-6-2	1 595	1 408
Résultat de l'exercice	4-6-3	566	1 007
TOTAL		45 509	45 198

4-6-1 Réserves :

Désignation	2010	2009
Réserves légale	589	469
Réserves pour fonds social	2 759	2 314
TOTAL	3 348	2 783

- **4-6-2** Les résultats reportés enregistrent en 2010 la correction d'une erreur fondamentale de l'ordre de 299 KDT. Il s'agit des pénalités non comptabilisés pour versement tardif des recouvrements réalisés sur le fonds FONAPRAM courant les exercices 2008 et antérieurs.
- **4-6-3** Le résultat de l'exercice enregistre la reprise d'une provision de **200 KDT**, constatée par excès courant l'exercice 2009.

5. ETAT DE RESULTAT

5-1. intérêts et revenus assimiles

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **12 486 KDT** contre **12 051 KDT** au 31 décembre 2009 et se détaille comme suit :

Désignation		2010	2009
Produits des placements	5-1-1	809	488
Intérêts sur crédits	5-1-2	11 677	11 563
TOTAL		12 486	12 051

5-1-1. Produits des placements

Les produits des placements totalisent 809 KDT au 31 décembre 2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	2010	2009
Intérêt placement STB	8	-
Intérêt placement BTKD	242	101
Intérêt placement BCT	-	78
Intérêt placement ATB	-	5
Intérêt placement BFT	499	301
Intérêt placement BNA	60	3
TOTAL	809	488

5-1-2. Intérêts sur crédits

Les Intérêts sur crédits totalisent 11 677 KDT au 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

Désignation	2010	2009
Intérêts sur crédit MT	6 448	6 451
Intérêts sur crédit 21/21	4 257	4 323
Intérêts sur crédit PCF	439	463
Récupération frais sur crédit BID	425	304
Intérêts sur crédit ONA	81	10
Intérêts sur crédit FOSDAP	27	12
Total	11 677	11 563

5-2. commissions

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
Commissions sur mains levées	18	13
Commissions d'études	1 382	1 387
Commissions de gestion FONAPRAM	324	324
Commissions de gestion lignes micro crédits	916	801
Commissions perçues sur opérations avec la clientèle	48	48
Commissions de gestion ONA	63	17
TOTAL	2 751	2 590

5-3. Gains sur portefeuilles titres commercial et opérations financières

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **104 KDT**. Il s'agit d'un gain de change constaté suite à l'actualisation des fonds BID.

5-4. intérêts courus et charges assimilées

Désignation	2010	2009
Intérêts sur emprunt FADES	1 437	1 523
Intérêts sur emprunt BID	20	41
Intérêts sur placement clientèle	-	96
Redressement charge agence de 98 à 2004 (*)	-	685
Autres intérêts	18	9
TOTAL	1 475	2 354

(*): Il s'agit du redressement des charges de l'agence de 1998 à 2004 suite aux travaux d'apurement des comptes inter-sièges relatifs à cette période.

5-5. Dotations aux provisions et résultats des corrections

Désignation	2010	2009
Dotations aux provisions CMT	454	179
Dotations aux provisions 21-21	546	509
Dot aux provisions pour risques divers	107	243
Dot aux provisions client agence	146	22
Dotations aux provisions pour titres participation	65	48
Reprise sur provision -PC Familial	(68)	(104)
Reprise sur provision -Bon de recouvrement	(37)	(49)
Reprise sur provision -Pour Risques Divers	(264)	(532)
TOTAL	949	316

5-6. Frais de personnel

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **7 925 KDT** contre **7 392 KDT** au 31 décembre 2009 et se détaille ainsi:

Désignation	2010	2009
Salaires, primes et appointements	6 256	5 852
Charges Sociales	1 126	1 056
Assurances Groupe	233	208
Tickets restaurants	180	147
Dotation aux provisions Congés payés et prêts	108	103
Autres frais	22	26
TOTAL	7 925	7 392

5-7. Autres charges d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **3 455 KDT** contre **3 149 KDT** au 31 décembre 2009 et se détaille ainsi :

Désignation	2010	2009
Entretien et réparation	196	215
Frais de suivi de recouvrement et de contentieux	1 068	1 050
Honoraires et autres services	256	271
Publicité et relation publiques	431	143
Loyers	341	310
Fournitures	144	153
Fournitures non stockées	401	433
Nettoyages et gardiennages	330	223
Impôts et taxes	197	210
Voyages et déplacements	36	45
Autres	55	96
TOTAL	3 455	3 149

5-8. Solde en gain / perte provenant des autres éléments ordinaires :

Le solde de cette rubrique se détaille ainsi :

Désignation	2010	2009
Restitution ou Avance sur TFP	55	40
Produit net sur cession d'immobilisation	-	101
Récupération loyer et charges connexes / BNA	-	140
Pénalités de retard sur remboursement FONAPRAM	(35)	-
Autres Gains Ordinaires	33	67
TOTAL	53	348

6. ENGAGEMENTS HORS BILAN

6-1. Cautions, avals et autres garanties donnés

Le solde de cette rubrique n'a pas varié au cours de l'exercice 2010, il s'élève à **84 KDT** et représente les cautions données par la banque aux promoteurs.

6-2. Engagements de financement donnés

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à 28 249 KDT et se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
Engagement BTS CMT	14 004	12 407
Engagement BTS dotation	6 354	5 574
Engagement BTS 21-21	6 692	5 660
Engagement BTS FOSDAP	12	-
Engagement BTS ONA	133	60
Engagement BTS BID	1 054	340
TOTAL	28 249	24 041

6-3. Engagements sur titres:

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **695 KDT** et représente les montants des participations non encore libérées .ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
Participation non libérée sur les titres SODINO	695	-
TOTAL	695	-

6-4. Garanties reçues

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2010 à **385 762 KDT** et représente les garanties reçues du FNG au titre des crédits microprojets et PC familiales, ainsi que les crédits accordés sur les dotations de l'Etat jusqu'au 31 décembre 2010.

Ce solde se détaille comme suit :

Désignation	2010	2009
Garantie reçue FNG/ MPJ & PCF	263 558	247 843
Garantie reçue sur dotation	122 204	110 753
TOTAL	385 762	358 596

BO N° 3888 du Lundi 04 juillet 2011		PAGE -24-
	V – ANNEXES	
	V - ANNEAES	

Conséquences sur les actifs de la banque des événements ayant suivi la révolution du 14 janvier 2011

I. Liste des établissements et des équipements vandalisés

Etablissement	Dégâts	Coût estimatif des dégâts
Bureau régional de la BTS à KASSERINE	Le bureau dans sa totalité a été incendié (équipements informatiques, mobiliers et matériels de bureaux, dossiers etc)	40 KDT
Bureau régional de la BTS à Gafsa	Cambriolage des équipements informatiques	4 KDT
Bureau régional de la BTS à BEJA	Une camionnette ISUZU a été incendiée	12 KDT

II. Régression de certains indicateurs financiers courant les quatre premiers mois de l'année 2011

II-1. Régression du recouvrement des échéances des crédits

(En KDT)

Jan, fév., Mars, Avril 2011			Jan, f	év., Mars, A	Vril 2010	Ecart		
Montants échus	Montants impayés	Taux de recouvrement	Montants échus	Montants impayés	Taux de recouvrement	Montants échus	Montants impayés	Taux de recouvrement
24 782	12 765	51%	22 151	18 626	84%	2 631	-5 861	- 32%

II-2. Produit Net Bancaire (PNB) durant les quatre premiers mois de l'année 2011

Libellé	30/04/2011	30/04/2010	30/04/2009
I. Produits d'exploitation bancaires			
Intérêts des crédits MPJ	2 827	3 821	3 355
Intérêts et rev.ass. de la Succursale hors PCF	74	77	104
Produits des placements	250	240	159
Intérêts perçus sur crédits PCF	127	149	134
Commissions d'études sur crédits MPJ	581	449	423
Commissions perçues par la succursale	20	16	13
Commissions main levée MPJ et PCF	3	5	3
Commissions de gestion FONAPRAM (déblocage et recouvrement)	107	105	103
Commissions de gestion sur la ligne Micro crédit	94	221	199
Total Produits d'exploitation bancaires	4 082	5 083	4 493
Intérêts et charges assimilées	497	558	601
Commissions encourues	5	5	5
Produits nets bancaires (PNB)	3 580	4 520	3 886

Tableau de détermination du résultat fiscal Exercice 2010 (Exprimé en KDT)

	31/12/2010	31/12/2009
I- PRODUITS		
PR1 Intérêts et revenus assimilés	12 486	12 051
PR2 Commissions (en produits)	2 751	2 590
PR3 Gains sur différence de change	104	254
PR7 Autres produits d'exploitation	2	3
PR8 Gain provenant des autres éléments ordinaires	0	343
PR9/CH10 Gain provenant des éléments extra ordinaires	53	5
TOTAL DES PRODUITS	15 396	15 246
II- CHARGES		
CH1 Intérêts encourus et charges assimilées	1 475	2 354
CH2 Commissions encourues	0	0
CH3 Pertes sur différence de change	8	6
CH6 Frais de personnel	7 924	7 392
CH7 Charges générales d'exploitation	3 455	3 149
CH4 Dotations aux provisions	949	316
CH8 Dotations aux amortissements	738	713
PR8/CH9 Perte provenant des éléments ordinaires	0	0
TOTAL DES CHARGES	14 550	13 930
III- RESULTAT COMPTABLE (PROFIT)	846	1 316
RESULTAT COMPTABLE AVANT SUBVENTION (PROFIT)	846	1 316
SUBVENTION D'EQUILIBRE	0	0
RESULTAT COMPTABLE APRES SUBVENTION (BENEFICE)	846	1 316
REINTEGRATION PROVISIONS POUR CREANCES DOUTEUSES	0	0
REINTEGRATION DES CHARGES	323	354
DEDUCTION DES PRODUITS	368	786
RESULTAT FISCAL (BENEFICE)	801	884
IMPOT = 35% DU BENEFICE BRUT	280	309
IV- RESULTAT NET (BENEFICE)	566	1 007

BO N° 3888 du Lundi 04 juillet 2011	PAGE -27-
I - RAPPORT GENERAL DES	COMMISSAIRES ALIX
COMPTI	\mathbf{ES}

Tunis, le 10 juin 2011

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires de La Banque Tunisienne de Solidarité « BTS»

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons audité le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers de La Banque Tunisienne de Solidarité « BTS» relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010.

1- RESPONSABILITE DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION DANS L'ETABLISSEMENT ET LA PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les organes de Direction et d'Administration de votre Banque sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2- RESPONSABILITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Sur la base de notre audit, les états financiers ci-joints annexés appellent de notre part les réserves suivantes :

- 3-1. La comptabilisation des opérations relatives aux crédits (crédits microprojets et crédits PC Familial) s'opère moyennant un transfert en bloc des données issues de l'application de gestion des crédits vers les comptes comptables appropriés chaque date d'arrêtée d'une situation financière. Ainsi, et à défaut de rapprochement périodiques et de mise à jour des données comptables suites aux corrections apportées aux données de la base de gestion, un écart positif de 1 776 KDT et un écart négatif de 994 KDT, non encore apurés persistent entre les données comptables et celles de la base de gestion des crédits. Par conséquent, nous ne pouvons pas estimer l'impact de l'apurement de ces écarts sur les éléments des états financiers.
- 3-2. Les comptes courants postaux de l'exploitation présentés au niveau de l'actif et du passif du bilan font apparaitre des suspens anciens non justifiés et non encore apurés, détaillés comme suit :

Montants en KDT

Opérations financières non comptabilisées par la BTS	
Encaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	51 019
Décaissements exécutés par la Poste et non comptabilisés	2 222
Opération Financières comptabilisées mais non exécutées par la Poste	
Encaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	48 519
Décaissements comptabilisés sans figurés sur le relevé de la Poste	1 035

Ces suspens ont donné lieu à la constitution de manière forfaitaire par la banque de provisions à hauteur de **440 KDT**, dont **26 KDT** au titre de l'exercice 2010. Nos travaux d'audit ne nous ont pas permis de conclure que les provisions ainsi constituées suffisent pour couvrir les risques de perte liés à ces comptes. Par conséquent, l'impact éventuel de la justification et de l'apurement de ces suspens sur les éléments des états financiers ne peut être estimé avec précision.

3-3. L'état de rapprochement du compte « STB - PC Familial » n'a pas été arrêté au 31 décembre 2010. A cette date, ce compte fait apparaître un solde comptable créditeur de 3 538 KDT contre un solde créditeur sur relevé bancaire de 7 KDT. Nos travaux d'audit ne nous ont pas permis de s'assurer de la réalité du solde comptable ainsi que de l'absence d'opération non autorisées conclues via ce compte. C'est ainsi que l'apurement des suspens du compte « STB - PC Familial » pourrait avoir un impact significatif sur les éléments des états financiers.

- **3-4.** Ainsi qu'il est indiqué dans les notes aux états financiers, note **3-6** et note **4-5-3**, les comptes d'ordres actifs et passifs et les comptes assurances et assurances à payer dégagent des soldes non justifiés et non encore apurés.
 - De même, le compte « Etat-subvention d'équilibre à recevoir » enregistre une créance sur le budget de l'Etat, pour laquelle nos travaux d'audit ne nous ont pas permis de conclure que son encaissement est raisonnablement certain. La banque de sa part a déjà entamé les démarches nécessaires pour demander l'encaissement de cette subvention.
 - D'autre part, les comptes « inter-siège » présentent des soldes débiteurs et créditeurs non encore apurés, ils s'élèvent respectivement au 31 décembre 2010, à 46 KDT et 4 340 KDT. Ces comptes font apparaitre des suspens à la fois débiteurs et créditeurs pour lesquels la banque a entamé depuis quelques années des travaux de justification et d'assainissement, ils ont permis de ramener les suspens qui requièrent des travaux d'apurement supplémentaires à la date de clôture de l'exercice 2010, à 120 139 KDT au débit et 124 433 KDT au crédit.
 - L'impact éventuel de la justification et de l'apurement des suspens et des soldes de ces comptes sur les éléments des états financiers, ne peut être estimé au stade actuel avec précision.
- 3-5. Contrairement aux dispositions du paragraphe 17 de la loi n° 96-112 relative au système comptable des entreprises, La Banque Tunisienne de Solidarité n'a pas réalisé au cours de l'exercice comptable 2010 un inventaire physique de ses immobilisations corporelles. D'autre part, la rubrique « Valeurs immobilisées » enregistre le coût historique de l'ensemble immobilier abritant le siège social, composé d'un terrain et d'une construction. L'amortissement étant calculé sur la base du coût global. L'impact de cette situation sur le solde des valeurs immobilisées et sur la situation nette ne peut être cerné.
- 3-6. La convention collective nationale du personnel des banques prévoit en faveur de chaque employé à l'occasion de son passage à la retraite une prime égale à six mensualités calculée sur la base du salaire du dernier mois travaillé. L'impact de cet engagement de la banque en vers ses employés, n'est pas pris en charge au niveau des états financiers. Nos travaux nous ont permis d'estimer cet engagement à 403 KDT, dont 56 KDT au titre de l'exercice 2010 et 347 KDT se rapportant aux exercices antérieurs. Le résultat de l'exercice et les capitaux propres d'ouverture de la banque se trouvent par conséquent majorés respectivement de 56 KDT et de 347 KDT.
- 4- A notre avis, et sous réserves des points 3.1 à 3.6 ci-dessus, les états financiers de la Banque Tunisienne de Solidarité, arrêtés au 31 décembre 2010, dont le total net du bilan s'élève à 608 269 KDT, et qui font ressortir un résultat net de l'exercice bénéficiaire de 566 KDT et une variation positive des flux de trésorerie de l'ordre de 6 312 KDT, sont sincères et réguliers pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la Banque, en conformité avec les principes comptables généralement admis en Tunisie.

5- Vérifications et informations spécifiques

- **5.1-**Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- **5.2-**En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001–2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société à la réglementation en vigueur.
- 5.3-En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales et de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons procédé à l'appréciation de l'efficacité du système de contrôle interne. Nous avons relevé, sur la base de notre examen, l'existence de certaines défaillances susceptibles d'impacter cette efficacité, elles sont déjà signalées au niveau de notre rapport sur le système de contrôle interne tel que communiqué à la Direction Générale de la Banque. Les principales défaillances constatées tournent autour des deux points suivants :
 - La non intégration de l'application informatique relative à la gestion des crédits avec celle dédiée à la comptabilité impliquant parfois, une discordance entre les informations produites;
 - L'absence d'un paramétrage de l'information permettant d'identifier et d'enregistrer les données relatives aux crédits accordés par nature de source de financement, ce qui ne permet pas à la banque de connaître avec précision les recouvrements, les impayés ainsi que les produits et les agios par nature de source de fonds et augmente le risque du non respect de certaines obligations vis-à-vis des bailleurs de fonds.

Les Co-commissaires aux comptes Groupement

IMAC DDF – AUDIT Cabinet Houcine Gamra
Abderrazek SOUEI Selim FRIAA Houcine Gamra

BO N° 3888 du Lundi 04 juillet 2011	PAGE -32-
	
II - RAPPORT SPECIAL	

Tunis le 10 juin 2011

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Mesdames, Messieurs les actionnaires de La Banque Tunisienne de Solidarité « BTS»

En exécution de la mission de commissariat aux comptes relative à l'exercice clos le 31 décembre 2010, qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales et de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

1- CONVENTIONS ET OPERATIONS NOUVELLEMENT REALISEES

La banque a cédé au cours de l'exercice 2010 un fonds de commerce pour **20 KDT**. Ce fonds de commerce a été créé en interne suite à la location et à l'exploitation du bureau régional du gouvernorat de SILIANA.

2- OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS ANTERIEURES

L'exécution des conventions conclues par la BTS pour la gestion de la ligne de financement des micro-crédits et celle pour la gestion des ressources FOPNAPRAM s'est poursuivie. Les principaux volumes réalisés au cours de l'exercice 2010 se détaillent ainsi :

- Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion de la ligne de financement micro-crédits allouée par l'Etat s'élève à **913 KDT**;
- Le montant des commissions perçues par la BTS au titre de la gestion des ressources FONAPRAM allouées par l'Etat s'élève à 324 KDT;

Frais de communication

2 000 pulsations par

trimestre

3- OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS LES DIRIGEANTS

- 3-1- Obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales :
 - La rémunération du Président Directeur Général est fixée conformément à l'arrêté de Monsieur le Ministre des Finances du 14 août 2009 et celui du 15 septembre 2010. Elle se compose de :

	,
Un salaire annuel brut	67
Des cotisations à la charge de la société	6
Un ensemble d'avantages en nature	
- Voiture de fonction (acquise en 2010 pour 48 KDT,	
amortie au cours de cet exercice à raison de)	9
- Bons d'essence	450-Litres par mois

La rémunération du premier Directeur Général Adjoint est fixée conformément au Procès verbal du conseil d'administration du 28 juillet 1999. Elle se compose de :

	(En KDT)
Un salaire annuel brut	33
Un ensemble de Primes	24
Des cotisations à la charge de la société	4

Un ensemble d'avantages en nature - Voiture de fonction (acquise en 2007 pour 32 KDT,	40
amortie au cours de l'exercice 2010 à raison de)	13
- Bons d'essence	360-Litres par mois
- Frais de communication	50 dinars par trimestre

La rémunération du deuxième Directeur Général Adjoint est fixée conformément au Procès verbal du conseil d'administration du 28 juillet 1999. Elle se compose de :

	(En KDT)
Un salaire annuel brut	33
Un ensemble de Primes	25
Des cotisations à la charge de la société	10

Un ensemble d'avantages en nature - Voiture de fonction (acquise en 2007 pour 32 KDT,	
amortie au cours de l'exercice 2010 à raison de)	13
- Bons d'essence	360-Litres par mois
- Frais de communication	50 dinars par trimestre

3-2- Obligations et engagements de La Banque Tunisienne de Solidarité envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 (En KDT) :

	P.D.G		D.G.A		D.G.A	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	82	7	74	11	81	12
Avantages postérieurs à l'emploi	-	-	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	1	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	82	7	74	11	81	12

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les Co-commissaires aux comptes

Groupement

IMAC
Abderrazek SOUEI

DDF – AUDIT

Cabinet Houcine Gamra

Selim FRIAA

Houcine Gamra